

Enquête sur les moyens de paiement 2020

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Enquête sur les moyens de paiement 2020

Enquête sur les habitudes de paiement et
l'utilisation du numéraire en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos	4
1 Résumé	5
2 But de l'enquête, délimitation et méthode	7
3 Détention et évaluation des moyens de paiement	9
3.1 Détention des moyens de paiement	9
3.1.1 Détention d'argent liquide à des fins de paiement	9
3.1.2 Détention de moyens de paiement scripturaux	12
3.1.3 Conclusion	13
3.2 Evaluation des propriétés des moyens de paiement	14
4 Habitudes de paiement	16
4.1 Moyens de paiement utilisés pour les paiements non récurrents	17
4.1.1 Aperçu	17
4.1.2 Rôle du montant du paiement	18
4.1.3 Rôle du lieu de paiement	20
4.1.4 Rôle des facteurs sociodémographiques	21
4.1.5 Conclusion	22
4.2 Moyens de paiement utilisés pour les paiements récurrents	24
4.3 Facteurs déterminant le choix d'un moyen de paiement au quotidien	25
4.3.1 Conditions requises: acceptation et disponibilité	26
4.3.2 Préférences et besoins individuels	27
4.3.3 Autoévaluation des changements dans les habitudes de paiement	29
4.3.4 Conclusion	30
5 Utilisation des procédés de paiement basés sur l'innovation	31
5.1 Paiement sans contact par carte	31
5.2 Applications de paiement	33
5.3 Validation des factures avec eBill	35
5.4 Perspectives et répartition sociodémographique	36
6 Utilisation du numéraire en tant que réserve de valeur	37
6.1 Habitudes relatives à la réserve de valeur	38
6.2 Motifs de la réserve de valeur	40
6.3 Conclusion	40
Annexe 1: Remarques méthodologiques	41
Annexe 2: Répartition de l'échantillon selon les caractéristiques sociodémographiques	42
Annexe 3: Glossaire	43

Le trafic des paiements est en pleine révolution technologique, de sorte que la population bénéficie d'une offre croissante de moyens de paiement sans numéraire. Le remplacement des espèces par des instruments de paiement basés sur l'innovation fait de plus en plus débat, et la pandémie de COVID-19 a accentué cette tendance. On peut toutefois se demander dans quelle mesure la population suisse a effectivement adapté ses habitudes de paiement ces dernières années et quelles raisons influencent le choix d'un moyen de paiement. Quelle importance ont les instruments de paiement basés sur l'innovation? Et, de manière plus générale, qu'en est-il de la liberté de choisir un moyen de paiement? L'acceptation et la disponibilité des différents moyens de paiement ont-elles changé en Suisse?

La Banque nationale suisse (BNS) s'est intéressée à ces questions et à d'autres au cours d'une deuxième enquête représentative sur les moyens de paiement qu'elle a mandatée à l'automne 2020. Cette enquête fournit un aperçu détaillé des habitudes de paiement et de l'opinion de la population en relation avec différents moyens de paiement. Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes interrogées, car cette enquête n'aurait pas été possible sans leur disposition à donner sincèrement des informations sur leurs propres habitudes de paiement et sur les motifs correspondants.

Les résultats révèlent que le numéraire reste le moyen de paiement le plus fréquemment utilisé par la population suisse, si l'on se base sur le nombre de paiements effectués. Son utilisation a toutefois sensiblement reculé depuis la première enquête sur les moyens de paiement, menée en 2017. La pandémie de COVID-19 a encore accéléré le passage aux moyens de paiement sans numéraire. En outre, l'enquête sur les moyens de paiement 2020 met clairement en évidence la complémentarité des moyens de paiement dans différentes situations. La population résidente suisse a toujours le sentiment de n'être guère limitée dans son choix des instruments de paiement, notamment parce que ceux-ci sont largement disponibles. Je suis persuadé que la population suisse pourra continuer à choisir librement entre numéraire et moyens de paiement sans numéraire, et que ce choix restera important pour elle.

Les enseignements tirés de cette enquête revêtent un intérêt majeur, notamment dans le contexte actuel, et alimentent un débat éclairé sur les habitudes de paiement. En outre, cette enquête de la BNS fournit des informations précieuses sur le besoin d'argent liquide et sur l'efficacité du trafic des paiements tel qu'il se présente actuellement. Elle contribue ainsi à l'accomplissement de deux tâches de même importance que la loi assigne à la Banque nationale, à savoir garantir l'approvisionnement en numéraire ainsi que faciliter et assurer le bon fonctionnement des systèmes de paiement sans numéraire. Le libre choix n'est cependant effectif que si les deux possibilités de paiement – avec ou sans numéraire – jouissent de la confiance du public.

Je vous souhaite une lecture aussi agréable qu'instructive.

Fritz Zurbrügg
Vice-président de la Direction générale

A l'automne 2020, la Banque nationale suisse (BNS) a mené une deuxième enquête représentative sur les moyens de paiement, qui fait suite à celle de 2017. Dans le cadre de cette enquête, environ 2 100 personnes domiciliées en Suisse ont été interrogées individuellement sur leurs habitudes de paiement et sur les raisons de ces dernières. A l'issue des entretiens, elles ont consigné dans un journal pendant sept jours consécutifs des informations détaillées sur les paiements non récurrents qu'elles avaient effectués (par exemple dépenses au supermarché, au restaurant ou sur une plateforme en ligne). Au total, quelque 22 000 transactions ont été recensées dans ces journaux. A la fin de la semaine concernée, les sondés ont également été invités à fournir des indications sur leurs dépenses récurrentes (par exemple loyer, primes d'assurance, etc.), que celles-ci aient ou non été exécutées pendant cette période.

L'enquête révèle de profonds changements dans l'utilisation des moyens de paiement par rapport à 2017, dont une progression notable des moyens de paiement scripturaux au détriment du numéraire. Cette évolution concerne, de façon plus ou moins marquée, toutes les couches de la population. Ces changements sont plus soutenus que ne l'escomptaient les personnes interrogées en 2017. En outre, la plupart des participants estiment que le recours accru aux paiements sans numéraire tendra à se poursuivre dans les années à venir.

Ces changements montrent, d'une part, que la population tend à se familiariser avec les innovations dans les moyens de paiement scripturaux et les apprécie de plus en plus. La carte de débit est désormais considérée comme plus conviviale et plus rapide que le numéraire, qu'elle a remplacé comme moyen de paiement préféré dans les points de vente fréquentés régulièrement. Cela s'explique notamment par la détention et l'utilisation dorénavant plus étendues des cartes de paiement dotées d'une fonction sans contact.

D'autre part, la pandémie de COVID-19 a encore accéléré l'évolution de l'utilisation des moyens de paiement. Un tiers des personnes interrogées indiquent ainsi avoir modifié durablement leurs habitudes de paiement et régler davantage par carte à cause de la pandémie. Les données de l'enquête ne permettent cependant pas de déterminer l'importance relative de la pandémie dans ces changements.

La population n'a guère l'impression d'être limitée dans le choix des moyens de paiement. Elle estime que la disponibilité et l'acceptation du numéraire et des autres moyens de paiement sont bonnes dans l'ensemble. L'acceptation ressentie des moyens de paiement scripturaux a encore progressé depuis 2017. Les informations provenant des personnes interrogées suggèrent certaines restrictions dans l'acceptation de l'argent liquide, qui découlent probablement du fait que les commerces recommandent souvent de régler autant que possible sans numéraire en raison de la pandémie de COVID-19.

L'enquête sur les moyens de paiement 2020 parvient aux conclusions indiquées ci-après:

Le numéraire et la carte de débit restent les deux moyens de paiement les plus répandus dans la population résidente suisse. Parmi les personnes interrogées, 97% déclarent avoir des espèces dans leur porte-monnaie ou à la maison pour leurs dépenses courantes; 92% sont titulaires d'une carte de débit (2017: 88%) et 78% d'une carte de crédit (2017: 63%).

Si l'on considère le nombre de paiements non récurrents exécutés, le numéraire reste l'instrument de paiement le plus fréquemment utilisé par la population, mais sa part a sensiblement reculé par rapport à 2017. En 2020, 43% de ces paiements ont été réglés en numéraire, contre 70% en 2017. Les parts correspondantes des paiements par carte de débit et par carte de crédit ont augmenté sur la même période et s'établissent respectivement à 33% (2017: 22%) et à 13% (2017: 5%). Les Suisses italiens, les personnes de 55 ans et plus ainsi que les ménages aux revenus faibles et moyens affichent une préférence supérieure à la moyenne pour le numéraire.

La carte de débit devance désormais le numéraire comme principal moyen de paiement, si l'on se base sur le montant des paiements non récurrents. Sa part atteint 33% (2017: 29%), contre 24% pour le numéraire (2017: 45%). Cette évolution s'explique essentiellement par le fait que le numéraire est utilisé aujourd'hui pour régler de petits montants (inférieurs à 20 francs), alors que les dépenses jusqu'à 50 francs étaient principalement réglées en espèces en 2017.

Le paiement sans contact par carte est très répandu en Suisse. 92% des personnes interrogées ont une carte de crédit ou de débit dotée d'une fonction sans contact; 60% des détentrices et détenteurs de cartes indiquent payer toujours ou principalement sans contact.

Les applications de paiement affichent une évolution dynamique. Encore marginales en 2017 (11%), elles se sont fortement répandues en l'espace de trois ans (48% des personnes interrogées en possédaient au moins une en 2020). Dans le même temps, leur utilisation en termes de nombre et de montant des transactions a progressé, passant de pratiquement zéro à respectivement 5% et 4%.

Les virements par banque en ligne sont de loin le moyen de paiement le plus utilisé pour régler les dépenses récurrentes. Si l'on considère le montant des transactions, 62% des paiements sont exécutés par banque en ligne, 17% par le recouvrement direct et 6% avec eBill. La faible part d'eBill pourrait tenir surtout à la notoriété relativement modeste jusqu'à présent de cette forme de paiement et de ses fonctions.

Pour les ménages résidents, le numéraire sert non seulement de moyen de paiement, mais joue également un rôle important en tant que réserve de valeur. La part des personnes interrogées¹ qui l'utilisent à cette fin s'élève à 70%. La plupart indiquent conserver un montant inférieur à 1 000 francs et utiliser essentiellement des billets de 100 francs dans ce but. La disponibilité immédiate de l'argent en cas de besoin et, dans une moindre mesure, la prévention des situations de crise sont les principales raisons pour lesquelles les sondés gardent du numéraire en réserve à court ou à long terme.

Le rapport est structuré comme suit: le chapitre 2 présente le but, la délimitation et la méthode de l'enquête. Le chapitre 3 porte sur la détention et l'évaluation des différents moyens de paiement, tandis que le chapitre 4 expose les habitudes de paiement, le choix des moyens de paiement et les facteurs décisifs sous-jacents. Le chapitre 5 examine de manière approfondie l'utilisation des procédés de paiement basés sur l'innovation. Enfin, le chapitre 6 est consacré au numéraire en tant que réserve de valeur.

¹ La forme masculine est utilisée dans les chapitres suivants pour améliorer la lisibilité. En l'absence de spécifications explicites, les indications s'appliquent à tous les genres.

En vertu de la loi sur la Banque nationale, la BNS a pour mandat de conduire la politique monétaire dans l'intérêt général du pays. Elle assure la stabilité des prix tout en tenant compte de l'évolution de la conjoncture. Dans ce cadre, elle est notamment chargée de garantir l'approvisionnement de la Suisse en numéraire. La BNS doit également faciliter et assurer le bon fonctionnement des systèmes de paiement sans numéraire. En remplissant ces deux tâches de même importance, elle crée les conditions nécessaires pour permettre à la population de choisir le moyen de paiement qui lui paraît le plus adéquat dans une situation donnée.

La Banque nationale doit s'appuyer sur une analyse et une connaissance approfondies de l'utilisation du numéraire, des instruments de paiement¹ sans numéraire et des développements dans ce domaine pour remplir ce double mandat. Des enquêtes sur les habitudes de paiement du public constituent en l'espèce une méthode largement répandue sur le plan international². La BNS a donc mené à l'automne 2020 une deuxième enquête sur les moyens de paiement, qui fait suite à celle de 2017.

Axée sur les habitudes de paiement des ménages, l'enquête poursuit les objectifs suivants:

- acquérir des connaissances sur la diffusion et l'utilisation des moyens de paiement ainsi que sur les raisons motivant le choix de l'un d'entre eux;
- observer les changements dans les habitudes de paiement;
- mieux comprendre l'utilisation des procédés de paiement basés sur l'innovation;
- collecter des informations sur l'utilisation du numéraire en tant que réserve de valeur.

L'enquête repose, d'une part, sur un entretien téléphonique concernant les habitudes de paiement et le comportement des utilisateurs vis-à-vis des instruments de paiement et, d'autre part, sur un journal des paiements. Dans ce dernier, les sondés ont saisi pendant sept jours consécutifs des informations sur tous les paiements qu'ils ont effectués,

sans tenir compte des dépenses récurrentes (loyer, primes d'assurance, etc.). Ils devaient y consigner le montant payé, l'instrument de paiement utilisé et le lieu de paiement. Le terme de «lieu de paiement» est pris ici au sens large et englobe aussi bien des points de vente spécifiques (par exemple supermarché, restaurant) que des achats en ligne, des contreparties (par exemple particuliers) et des buts de paiement (par exemple repas et boissons à l'extérieur). De plus, les réapprovisionnements ou retraits éventuels de numéraire dans le porte-monnaie devaient être notés.

Concernant les dépenses récurrentes, une question complémentaire recensait en une seule fois, pour chaque catégorie de dépenses, les montants, la fréquence et le moyen de paiement utilisé. Les personnes interrogées ont fourni ces informations de mémoire ou en s'appuyant sur leurs relevés de compte. Elles devaient également répertorier dans une liste supplémentaire tous les moyens de paiement en leur possession. Ces informations relatives aux paiements récurrents et à la détention de moyens de paiement représentent un complément important par rapport à l'enquête sur les moyens de paiement de 2017.

La BNS a fait appel à l'institut de sondage DemoSCOPE pour réaliser l'enquête, dans le cadre de laquelle 2 126 personnes âgées de 15 ans au moins et domiciliées en Suisse ont été interrogées entre août et novembre 2020. Le tableau 2.1 résume les principales caractéristiques de l'étude. Des explications plus détaillées sur la méthode employée figurent à l'annexe 1.

¹ Les termes «moyen de paiement» et «instrument de paiement» sont des synonymes dans le présent rapport; voir glossaire.

² Par exemple *Zahlungsverhalten in Deutschland* de la Banque fédérale d'Allemagne ou *Study on the payment attitudes of consumers in the euro area* de la Banque centrale européenne.

Tableau 2.1

CARACTÉRISTIQUES DE L'ENQUÊTE

	Description
Méthode	Entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (CATI) et journal sur papier ou en ligne
Population	Population résidente âgée d'au moins 15 ans et assimilée linguistiquement
Echantillonnage	Echantillon aléatoire stratifié au niveau des personnes sur la base du cadre d'échantillonnage de l'Office fédéral de la statistique (OFS)
Durée des travaux sur le terrain	Mi-août à mi-novembre 2020
Echantillon brut	2 434 entretiens et 2 144 journaux des paiements
Echantillon apuré	2 126 entretiens et 2 126 journaux des paiements
Incidations	Cadeau d'entreprise BNS et chèque postal ou virement de 100 francs

Source: BNS.

L'essentiel en bref

- Le numéraire et la carte de débit restent les deux moyens de paiement les plus répandus parmi la population résidente suisse.
- 97% des sondés déclarent avoir des espèces dans leur porte-monnaie ou à la maison pour les dépenses courantes. Le montant moyen gardé dans le porte-monnaie est de 138 francs, soit guère plus qu'en 2017 (133 francs).
- Les billets de 200 et de 1000 francs demeurent répandus au sein de la population, les grosses coupures servant principalement aux achats peu fréquents, mais coûteux.
- Déjà élevée en 2017, la part des personnes interrogées qui possèdent une carte de débit ou une carte de crédit a encore augmenté, passant respectivement à 92% et à 78%.
- Les procédés de paiement basés sur l'innovation comme les applications de paiement enregistrent la plus grande percée auprès des personnes interrogées (48%; 2017: 11%).
- L'évaluation de la sécurité, de l'acceptation, de la facilité d'utilisation, de la rapidité et des coûts des moyens de paiement diffère sensiblement de celle de 2017. La carte de débit arrive en tête dans trois de ces catégories, devenant de justesse le moyen de paiement le mieux évalué dans l'ensemble.

Se fondant sur les déclarations effectuées lors des entretiens, ce chapitre expose les moyens de paiement en espèces et scripturaux que les personnes interrogées détiennent (chapitre 3.1) et la manière dont elles évaluent leurs caractéristiques (chapitre 3.2). Ces indications sur la détention et l'évaluation des moyens de paiement permettent d'esquisser le cadre général dans lequel les ménages estiment exécuter leurs paiements. Celui-ci est notamment important pour analyser ensuite les motifs des différentes habitudes de paiement (chapitre 4.3).

3.1 DÉTENTION DES MOYENS DE PAIEMENT

L'accent est mis dans un premier temps sur l'argent liquide détenu à des fins de paiement (chapitre 3.1.1), et plus précisément sur la façon dont il est retiré. La détention, le retrait et l'utilisation des grosses coupures sont examinés séparément. La détention des moyens de paiement scripturaux et l'accès à ces derniers sont présentés dans un deuxième temps, sur la base d'une autoévaluation des personnes interrogées (chapitre 3.1.2).

3.1.1 DÉTENTION D'ARGENT LIQUIDE À DES FINS DE PAIEMENT

Pratiquement toutes les personnes interrogées utilisent les espèces à des fins de paiement: 97% d'entre elles déclarent en détenir dans leur porte-monnaie ou à la maison pour leurs dépenses courantes. Elles ont en moyenne 138 francs en espèces dans leur porte-monnaie. Ce montant n'a donc guère changé par rapport à l'enquête de 2017 (133 francs). La plupart des sondés détiennent peu de numéraire, tandis que quelques rares personnes ont des montants relativement élevés dans leur porte-monnaie, comme le montre la comparaison entre la moyenne et la médiane¹. Cette médiane, qui s'établit à 90 francs (2017: 99 francs), est en effet sensiblement inférieure à la moyenne.

Comme en 2017, la médiane des montants en espèces dans le porte-monnaie diffère parfois très fortement dans certains groupes sociodémographiques (voir graphique 3.1). On y observe toutefois globalement le même schéma qu'en 2017, même s'il peut être plus marqué sur le plan quantitatif. Par exemple, les principales différences concernent encore les classes d'âge. Le montant moyen détenu par les personnes de 55 ans et plus représente désormais près de trois fois et demi (2017: 2,5 fois) la somme que les 15 à 34 ans ont sur eux. Concernant les

¹ La médiane représente la valeur centrale: 50% des personnes interrogées indiquent disposer d'un montant supérieur à cette dernière, et les 50% restants, d'un montant inférieur.

régions linguistiques, les Suisses italiens interrogés ont de nouveau, en moyenne, le plus d'argent liquide en poche, alors que les Romands en ont le moins. Par rapport à 2017, ces montants ont sensiblement reculé tant en Suisse italienne qu'en Suisse romande, alors qu'ils n'ont guère changé en Suisse alémanique. Quant à la ventilation par tranche de revenus, il convient de souligner que les personnes interrogées appartenant aux deux tranches les plus élevées détenaient nettement moins d'argent liquide qu'en 2017. Ces changements dans les classes d'âge et les tranches de revenus sont conformes à ceux observés dans les groupes correspondants pour la détention de moyens de paiement sans numéraire et de procédés de paiement basés sur l'innovation (voir chapitres 3.1.2 et 5).

Retrait d'espèces

Les ménages peuvent obtenir du numéraire de différentes façons, la principale source d'approvisionnement étant liée à un compte bancaire ou postal. D'après leurs déclarations, presque toutes les personnes interrogées possèdent au moins une relation bancaire et ont donc accès à des prestations en numéraire (voir également l'encadré «Banques numériques et fintechs dans le trafic des paiements sans numéraire»).

Parmi les sondés, 92% affirment retirer régulièrement des espèces. Comme en 2017, les distributeurs automatiques sont actuellement la source d'approvisionnement en argent liquide la plus fréquente. 87% des personnes interrogées y recourent pour la plupart de leurs retraits. Dans l'ensemble, 8% vont habituellement chercher du numéraire au guichet

bancaire ou postal². De manière générale, les personnes interrogées semblent satisfaites des possibilités de retrait d'argent liquide en Suisse. La grande majorité (92%) estime qu'elles sont suffisantes. De plus, les trois quarts pensent que ces possibilités n'ont pas changé ou ont augmenté ces deux dernières années, tandis qu'un quart des sondés déclarent qu'elles ont diminué. Cette dernière opinion est beaucoup plus représentée dans certaines classes d'âge: 29% des personnes de 55 ans et plus ont l'impression d'une diminution, alors que cette part s'inscrit à 15% chez les plus jeunes (26% chez les 35 à 54 ans).

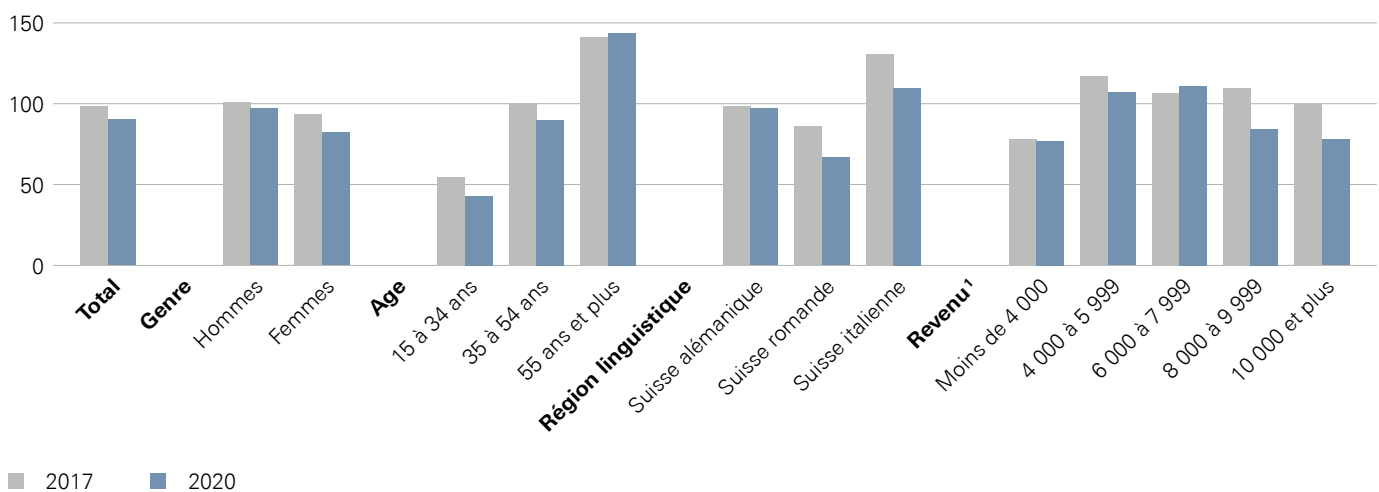
Parmi les principaux motifs du retrait d'espèces, les personnes interrogées indiquent le plus souvent des achats immédiats (63%) ou la volonté d'augmenter la somme en argent liquide dans leur porte-monnaie en vue de prochaines acquisitions (38%). Le règlement de factures au guichet de la Poste est moins fréquemment cité en 2020 (5%) qu'en 2017 (17%). Même si elle est plus rare qu'en 2017, la mention de ce motif reste supérieure à la moyenne auprès des personnes de 55 ans et plus (9%), des deux catégories de ménages aux revenus les plus faibles (12% et 9%) et en Suisse italienne (12%).

2 Les deux questions sur les retraits d'argent liquide et la principale source d'approvisionnement ont été posées indépendamment l'une de l'autre. Les parts mentionnées ne doivent donc pas concorder précisément. En particulier, les personnes interrogées ont pu déclarer ne pas retirer d'argent liquide en général, tout en indiquant qu'elles le feraient à un distributeur automatique le cas échéant.

Graphique 3.1

ESPÈCES EN POCHE (MÉDIANE)

Montant total des billets et pièces suisses dans le porte-monnaie, en francs; selon les journaux des paiements



Question: «Quel est le montant qui se trouve dans votre porte-monnaie (nombre des différents billets et pièces suisses) ou que vous avez sur vous (si vous n'avez pas de porte-monnaie)?»

Base: tous les sondés (2 126 personnes) et sondés de chacun des groupes sociodémographiques (voir annexe 2).

Moment du relevé: début de la tenue du journal.

1 Revenu mensuel brut du ménage concerné, en francs.

Source: BNS.

Sur leur principal lieu de retrait, les personnes interrogées se procurent le plus souvent des billets de 100 francs, de 50 francs et de 20 francs. Plus de 50% d'entre elles déclarent retirer généralement le montant souhaité dans ces coupures (voir graphique 3.2). Par rapport à l'enquête précédente, la prédominance du billet de 100 francs dans les distributeurs automatiques notamment a reculé, et les retraits sont répartis équitablement entre ces trois coupures. Cette évolution pourrait résulter de l'installation, achevée en octobre 2020, d'un nouveau logiciel dans ces distributeurs, qui permet à davantage de clients d'influer sur les coupures ainsi délivrées.

Grosses coupures

Même si les retraits de billets de 200 et de 1000 francs sont moins fréquents (voir graphique 3.2), ces coupures représentent une part importante du volume total des billets en circulation en raison de leur valeur plus élevée (76% du total des billets en circulation fin 2020)³. Dans ce contexte, on peut se demander dans quelle mesure ces deux grosses coupures sont répandues au sein de la population et à quelles fins elles sont utilisées.

³ Source: portail de données de la BNS <https://data.snb.ch/fr>, rubrique Tableaux/Banque nationale suisse/Chiffres repères de la Banque nationale/Billets et pièces de monnaie en circulation.

Banques numériques et fintechs dans le trafic des paiements sans numéraire

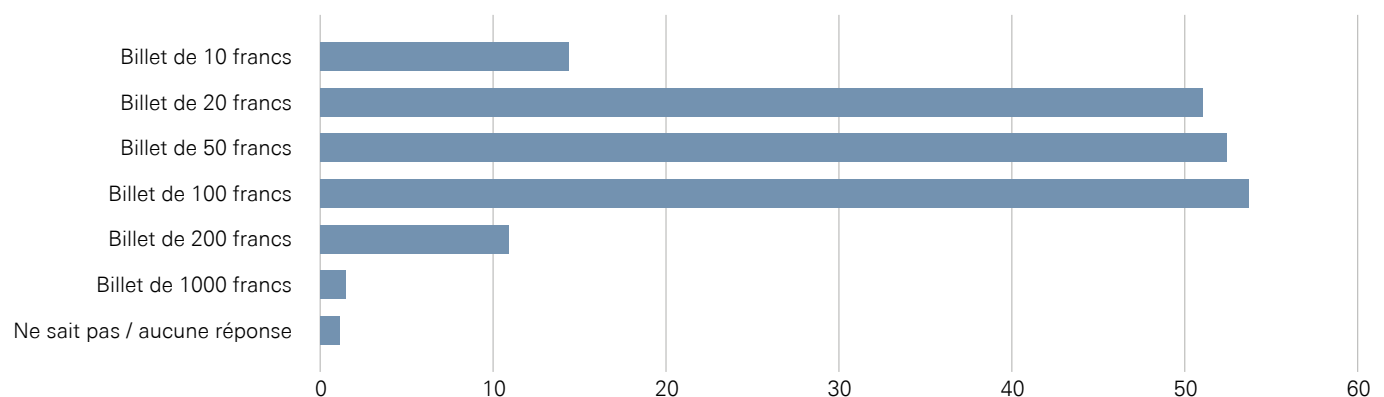
Outre les banques traditionnelles, le trafic des paiements sans numéraire compte une multitude de «nouveaux» prestataires, à savoir des banques numériques et des entreprises du secteur de la fintech (ci-après fintechs) domiciliées en Suisse et à l'étranger. Ces prestataires se caractérisent par leurs offres numériques qui attirent de nouveaux clients et par l'absence de filiale physique. D'après les entretiens, presque toutes les personnes interrogées ont au moins une relation bancaire, 8% d'entre elles détenant un compte auprès d'une banque numérique ou d'une fintech. Les comptes auprès d'une fintech sont particulièrement répandus chez les hommes, les sondés issus des deux classes d'âge les plus jeunes et ceux du groupe aux revenus les plus élevés.

Selon les personnes interrogées qui possèdent un compte chez un prestataire numérique, les frais plus faibles que dans les banques traditionnelles (51%) et, notamment, les paiements à l'étranger relativement avantageux (42%) sont les principaux motifs du recours aux offres numériques. Près d'un tiers mentionnent également la facilité d'utilisation accrue ou l'exécution simple des paiements. Les comptes numériques ne servent guère pour l'épargne ou le salaire, ce qui tendrait à indiquer que les offres des «nouveaux» prestataires sont utilisées en complément de celles des banques traditionnelles: certaines opérations bancaires sont exécutées via les banques numériques ou les fintechs plutôt que sur des comptes de transactions pour des questions de coûts, tandis que d'autres continuent d'être réalisées auprès des établissements traditionnels.

Graphique 3.2

RETRAIT D'ARGENT: COUPURES

Parts en % de la base (plusieurs réponses possibles); selon les entretiens individuels



Question: «Lorsque vous vous approvisionnez en argent liquide, en quelles coupures retirez-vous le montant correspondant en général?»

Base: sondés disposant d'un compte et qui prélèvent de l'argent liquide à une source d'approvisionnement de prédilection (2 001 personnes).

Source: BNS.

40% des personnes interrogées déclarent avoir eu un billet de 1000 francs en leur possession au cours des une à deux dernières années. Cette part atteint 80% pour le billet de 200 francs (voir graphique 3.3). Par rapport à 2017, la proportion de sondés possédant un billet de 1000 francs demeure donc inchangée, tandis qu'elle est sensiblement plus élevée pour la coupure de 200 francs (2017: 66%). La ventilation entre les différentes caractéristiques sociodémographiques n'a pas changé et correspond à celle de la détention d'espèces en général.

Les billets de 200 et de 1000 francs sont principalement utilisés pour régler en espèces des biens et des services (voir graphique 3.4). Ce motif d'utilisation a encore gagné en importance depuis 2017. Il est désormais le plus fréquemment cité pour le billet de 1000 francs aussi, alors qu'il était en deuxième position en 2017. Les biens que les ménages résidents achètent à l'aide de billets de 1000 francs sont essentiellement des voitures (37% des sondés qui utilisent le billet de 1000 francs pour régler des achats) ainsi que des accessoires d'aménagement et des meubles (15%). On constate que les deux grosses coupures sont de moins en moins utilisées pour des paiements aux guichets de la Poste. C'était la principale utilisation du billet de 1000 francs en 2017, mais ce motif occupe désormais la deuxième place (moitié moins de mentions). La réserve de valeur (voir chapitre 6) et le don d'argent en cadeau restent marginaux dans l'emploi de ces deux coupures.

3.1.2 DÉTENTION DE MOYENS DE PAIEMENT SCRIPTURAUX

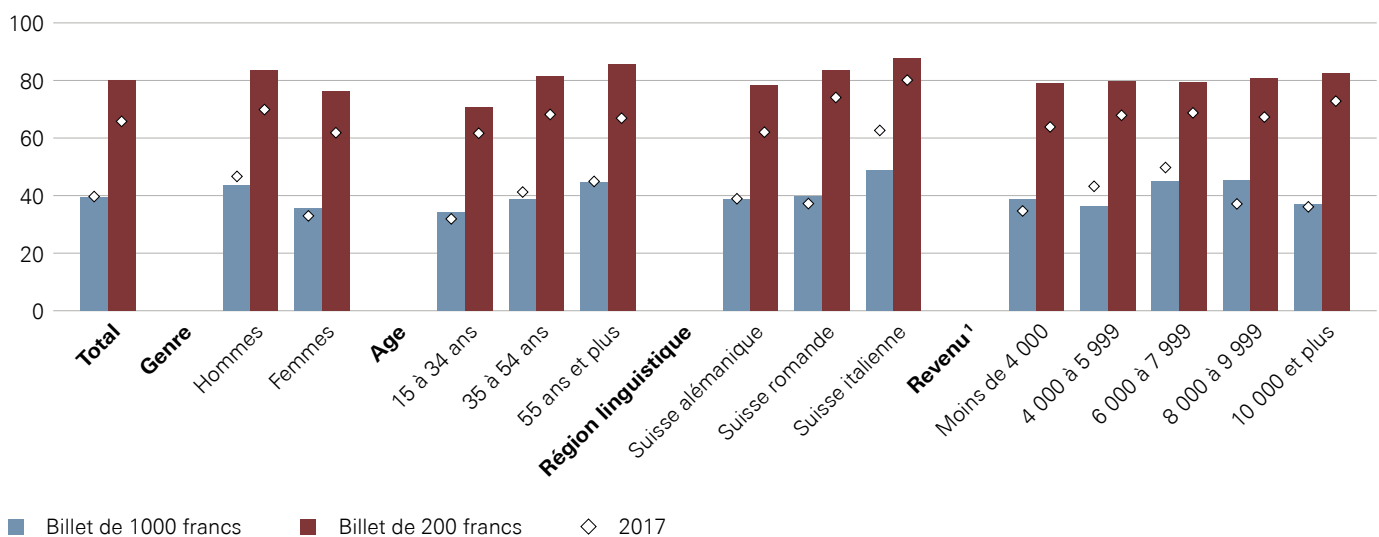
D'après l'enquête, la population résidente suisse possède en moyenne quatre instruments de paiement scripturaux différents par personne^{4,5}, dont un nombre grandissant de moyens de paiement basés sur l'innovation (voir chapitre 5). En particulier, beaucoup plus de participants ont des applications de paiement: leur part a plus que quadruplé depuis 2017, passant de 11% à 48% (voir graphique 3.5). Celles-ci sont nettement plus répandues dans certains groupes sociodémographiques notamment: les 15 à 34 ans (67%) et les personnes à hauts revenus (64%) les citent beaucoup plus souvent que les autres tranches de ces ventilations. Une part significative des personnes interrogées mentionnent également les procédés de paiement par Internet (31%) et la banque en ligne (77%)⁶. Cette dernière est désormais tout aussi répandue que

4 Il s'agit ici du nombre de catégories différentes d'instruments de paiement scripturaux. L'enquête s'attache à savoir si une personne interrogée possède un certain type de cartes (par exemple carte de débit), mais pas combien de cartes de ce type elle a. Ce principe vaut aussi pour les applications de paiement.
5 En 2017, les sondés déclaraient ne disposer en moyenne que de 2,2 moyens de paiement scripturaux. La différence notable avec l'enquête de 2020 tient notamment au fait que celle-ci proposait un plus grand nombre de réponses possibles qu'en 2017. Seules les cartes de débit et de crédit, les autres cartes de paiement et les applications de paiement étaient alors explicitement mentionnées, le reste des moyens de paiement étant regroupés sous «autres». Il n'est dès lors pas étonnant que le nombre de moyens de paiement cités soit systématiquement plus faible dans un cadre où le nombre de réponses proposées est réduit.
6 Les procédés de paiement par Internet et la banque en ligne n'étaient pas explicitement proposés comme réponses possibles dans l'enquête de 2017. Par conséquent, la détention effective à cette date, mesurée par le nombre de mentions, devait être sensiblement sous-évaluée, et la progression jusqu'en 2020, surévaluée. En 2017, les procédés de paiement par Internet avaient été cités par 6% des personnes interrogées, et la banque en ligne, par 30%.

Graphique 3.3

DÉTENTION DE GROSSES COUPURES

Parts en % de la base concernée; selon les entretiens individuels



Question: «Au cours des 1 à 2 dernières années, avez-vous eu un (ou plusieurs) billet(s) de 1000 francs ou de 200 francs en votre possession?»
Base: tous les sondés (2020: 2 126 personnes; 2017: 1 968 personnes) et sondés de chacun des groupes sociodémographiques (voir annexe 2).

1 Revenu mensuel brut du ménage concerné, en francs.

Source: BNS.

la carte de crédit, dont la détention a également augmenté depuis 2017, passant de 62% à 78%. La carte de débit reste le moyen de paiement scriptural le plus courant: plus de 92% des sondés en possèdent une⁷.

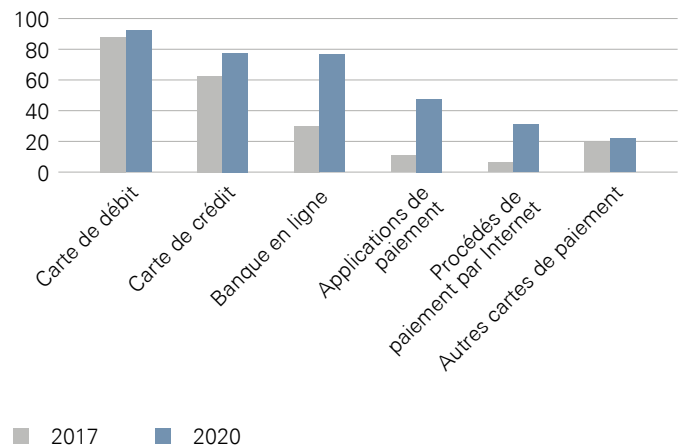
3.1.3 CONCLUSION

Globalement, le numéraire reste le moyen de paiement le plus largement détenu en Suisse. On constate dans le même temps une diffusion croissante des moyens de paiement basés sur l'innovation au sein de la population. En particulier, un nombre beaucoup plus élevé de personnes détiennent différents instruments de paiement scripturaux. Compte tenu de cette évolution, la population dispose en moyenne d'une gamme plus étendue de moyens de paiement qu'en 2017. La situation initiale déjà réjouissante s'est encore améliorée, permettant au consommateur de choisir le moyen de paiement qui lui paraît le plus adéquat à un moment donné et qui répond le mieux possible à ses besoins et préférences individuels. Le chapitre 4 explique dans quelle mesure cela se reflète au quotidien dans les habitudes de paiement concrètes et les instruments de paiement utilisés.

Graphique 3.5

POSSESSION D'INSTRUMENTS DE PAIEMENT SANS NUMÉRAIRE

Parts en % de la base (plusieurs réponses possibles); selon les entretiens individuels



Questions: «En plus de l'argent liquide, il existe une multitude d'autres moyens de paiement scripturaux. Quels autres moyens de paiement connaissez-vous en plus de l'argent liquide?» et «Lesquels des moyens de paiement sans espèces suivants possédez-vous personnellement?»
Base: tous les sondés (2020: 2 126 personnes; 2017: 1 968 personnes).

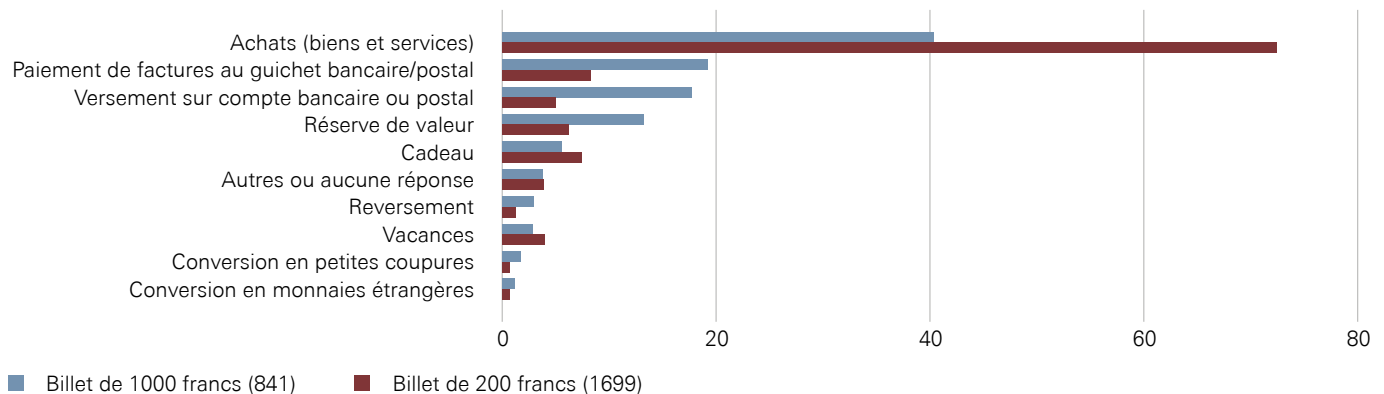
Source: BNS.

⁷ Des définitions précises des différents instruments de paiement scripturaux et procédés de paiement figurent dans le glossaire.

Graphique 3.4

UTILISATION DE GROSSES COUPURES

Parts en % de la base concernée (plusieurs réponses possibles); selon les entretiens individuels



Question: «Comment avez-vous utilisé ou utilisez-vous en général les billets de 1000 francs ou de 200 francs?»
Base: sondés en possession d'un ou de plusieurs billets de 1000 francs ou de 200 francs (voir intitulé des barres) au cours des 1 à 2 dernières années.
Source: BNS.

3.2 ÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS DES MOYENS DE PAIEMENT

Les participants à l'enquête ont été interrogés non seulement sur la notoriété et la détention, mais aussi sur leur évaluation générale de la sécurité, de l'acceptation, de la facilité d'utilisation, de la rapidité et des coûts des moyens de paiement. La question portait uniquement sur les instruments les plus répandus et directement utilisables sur le lieu de paiement, à savoir le numéraire, la carte de débit, la carte de crédit et les applications de paiement.

Sur la base de ces critères, la plupart des moyens de paiement sont jugés bons à très bons, mais des différences notables par rapport à l'enquête de 2017 concernent aussi bien l'évaluation absolue des différents instruments que leur classement ou leur évaluation relative (voir graphique 3.6). La carte de débit arrive désormais en tête dans trois des cinq catégories (sécurité, facilité d'utilisation et rapidité), devenant de peu le moyen de paiement le mieux évalué dans l'ensemble. Elle ravit donc la première place au numéraire, principalement du fait que celui-ci a été moins bien noté qu'en 2017 sur presque tous les critères en termes absolus, tandis que l'évaluation de la carte de débit n'a guère changé. Certes, le numéraire obtient encore les meilleures notes pour les coûts et l'acceptation, mais l'évaluation de cette dernière est nettement plus mauvaise, probablement en raison de l'acceptation limitée des espèces due à la pandémie de COVID-19 (voir chapitre 4.3).

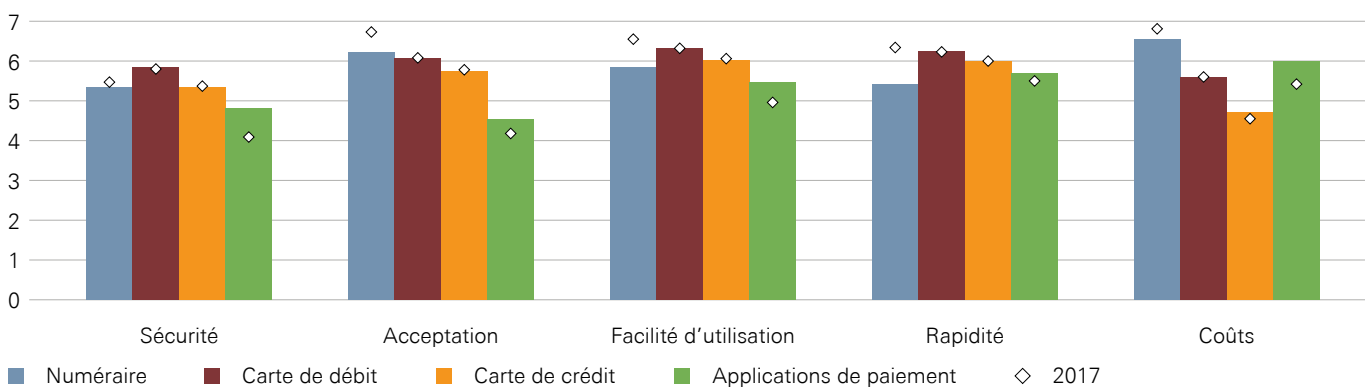
Par ailleurs, le numéraire n'a plus la meilleure note pour la facilité d'utilisation et la rapidité. Il passe même de la première à la dernière place pour ce dernier critère. Ce recul pourrait s'expliquer par la diffusion croissante des cartes de paiement sans contact et la confiance accrue dont bénéficient les applications de paiement. Bien que cela n'améliore pas nécessairement l'évaluation de ces moyens de paiement en termes de rapidité, la barre semble avoir été fixée plus haut pour l'appréciation du numéraire.

Dans son évaluation relative par rapport à d'autres moyens de paiement comme la carte de débit, la carte de crédit a gagné une place dans le classement pour ce qui est de la facilité d'utilisation et de la rapidité, devenant même le deuxième meilleur instrument de paiement dans ces domaines. Le meilleur rang des cartes de débit et de crédit en termes de facilité d'utilisation et de rapidité tient vraisemblablement à l'introduction et à la diffusion croissante du paiement sans contact ainsi qu'au relèvement, de 40 à 80 francs, de la limite à partir de laquelle la saisie du numéro d'identification personnel (NIP) est requise, en raison de la pandémie de COVID-19 (voir chapitre 5.1). En revanche, la carte de crédit reste la moins bien notée en termes de coûts. Malgré l'amélioration de leur évaluation absolue, les applications de paiement occupent encore la dernière place en matière de sécurité, d'acceptation et de facilité d'utilisation par rapport aux autres moyens de paiement. Elles ont progressé d'une place au niveau tant de la rapidité que des coûts et arrivent désormais au deuxième rang pour ce dernier critère.

Graphique 3.6

APPRÉCIATION DES PROPRIÉTÉS DE DIFFÉRENTS MOYENS DE PAIEMENT

Évaluation selon une échelle allant de 1 (très mauvais) à 7 (très bon); selon les entretiens individuels



Question: «Que pensez-vous des différents moyens de paiement relativement aux aspects suivants? Peu importe que vous en soyez propriétaire vous-même.»
Base: tous les sondés (2020: 2 126 personnes; 2017: 1 968 personnes).

Source: BNS.

Contrôle des dépenses

Outre leur but premier qui est l'exécution de paiements, les instruments de paiement peuvent aider les ménages à garder un œil sur leurs dépenses et à respecter un budget préétabli. Cette caractéristique est souvent associée en premier lieu au numéraire, car l'argent en poche reflète directement le budget disponible. Les moyens de paiement scripturaux peuvent être également utilisés pour contrôler les dépenses: leur couplage à des solutions techniques telles que des applications d'e-banking, de banque mobile ou de paiement, permet également de surveiller facilement et rapidement les dépenses effectuées¹.

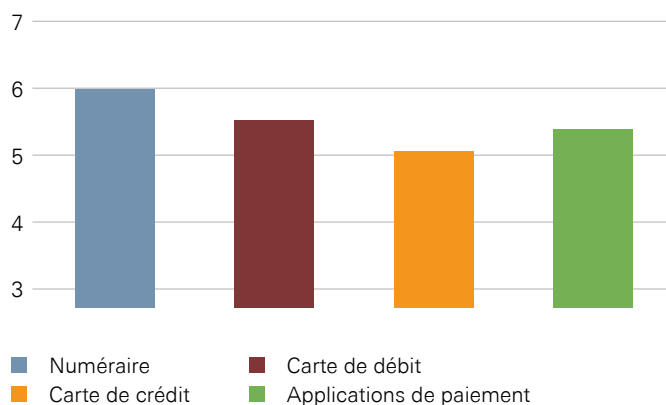
D'après les résultats de l'enquête, le contrôle des dépenses est une préoccupation majeure: 96% des personnes interrogées estiment important de garder la maîtrise de leurs dépenses courantes. Cet avis est partagé à parts quasiment égales par tous les groupes sociodémographiques pris en compte. La plupart des sondés justifient cette position par leur volonté de respecter un budget prédéfini qu'ils ont plus ou moins fixé eux-mêmes (52%), qui découle directement de leurs revenus (23%) ou qui vise à éviter un endettement (26%).

Interrogés sur l'instrument de paiement qui les aide le mieux à contrôler leurs dépenses dans un point de vente, les sondés ont cité en majorité le numéraire, comme lors d'une question similaire posée en 2017 (voir graphique). Viennent ensuite la carte de débit et

¹ Voir à ce sujet, par exemple, Till Ebner, Thomas Nellen et Jörn Tenhofen (2021), «The rise of digital watchers», SNB Working Paper 2021-01, ainsi que Ulf von Kalckreuth, Tobias Schmidt et Helmut Stix (2014), «Using cash to monitor liquidity – implications for payments, currency demand and withdrawal behavior», *Journal of Money, Credit and Banking*, 46(8), pp 1 753 à 1 785.

APPRÉCIATION DE LA PROPRIÉTÉ RELATIVE AU CONTRÔLE DES DÉPENSES

Evaluation selon une échelle allant de 1 (très mauvais) à 7 (très bon); selon les entretiens individuels



Question: «Que pensez-vous des différents moyens de paiement relativement aux aspects suivants? Peu importe que vous en soyez propriétaire vous-même.»
Base: tous les sondés (2020: 2 126 personnes; 2017: 1 968 personnes).

Source: BNS.

les applications de paiement, ces deux instruments étant bien notés en la matière. La carte de crédit obtient la plus mauvaise note.

Parmi les méthodes générales permettant d'avoir un aperçu des dépenses et d'en garder le contrôle, la majorité des personnes interrogées misent sur l'e-banking (48%) ou sur la banque mobile (12%). La deuxième méthode la plus fréquemment citée s'appuie elle aussi sur le relevé des mouvements de compte ou des paiements par carte de crédit, mais uniquement sous la forme de décomptes envoyés par courrier (25%). Seuls 11% des sondés ont mentionné le numéraire.

L'essentiel en bref

- Si l'on considère le nombre de transactions, le numéraire reste le moyen de paiement le plus utilisé (43%) par la population suisse pour régler au quotidien des paiements non récurrents. Sa part a toutefois sensiblement reculé depuis 2017 (70%).
- La carte de débit (33%) et la carte de crédit (13%) ont gagné en importance, les paiements correspondants étant désormais effectués majoritairement sans contact. La part des applications de paiement affiche elle aussi une progression notable (5%), puisque celles-ci n'étaient guère utilisées en 2017.
- Si l'on se base sur le montant des transactions, les paiements sans numéraire représentent dorénavant 76% des règlements, contre 55% en 2017. La carte de débit (33%) a supplanté le numéraire (24%) comme moyen de paiement affichant la part la plus élevée.
- En Suisse, les virements par banque en ligne sont de loin prédominants pour régler les dépenses récurrentes (part des transactions: 49%; part des montants: 62%), suivis par le recouvrement direct et eBill (part des transactions: 27%; part des montants: 24%).
- Grâce à la disponibilité et à l'acceptation globalement élevées du numéraire et des moyens de paiement scripturaux, la population ne se sent guère limitée dans son choix d'un instrument de paiement dans un point de vente. L'acceptation de ces derniers s'est encore améliorée, tandis que celle du numéraire a régressé en raison de la pandémie de COVID-19.
- Les appréciations individuelles de la facilité d'utilisation et de la rapidité d'un moyen de paiement influent sur le choix de celui-ci lors d'un paiement de la vie courante. Dans ce contexte, la carte de débit a devancé le numéraire comme moyen de paiement privilégié dans de nombreux points de vente majeurs.
- De manière générale, l'enquête décrit une population qui se familiarise davantage avec les possibilités qu'offre l'innovation dans le domaine des moyens de paiement scripturaux, et qui les apprécie de plus en plus, la pandémie de COVID-19 ayant donné un coup d'accélérateur supplémentaire à l'évolution de l'utilisation des différents instruments.

Ce chapitre présente dans un premier temps les moyens de paiement utilisés par la population suisse pour les paiements non récurrents (chapitre 4.1). Ceux-ci englobent les dépenses courantes de tous types (par exemple denrées alimentaires, habillement ou restauration), qu'elles soient effectuées dans un point de vente physique ou à distance (par exemple achats en ligne). Les évaluations s'appuient sur les informations que les participants ont saisies dans le journal des paiements pendant une semaine. Le chapitre 4.1 non seulement fournit un aperçu de l'utilisation générale, mais examine plus particulièrement dans quelle mesure le montant, le lieu de paiement et les facteurs sociodémographiques peuvent expliquer les différences dans l'usage des moyens de paiement.

Les paiements non récurrents se distinguent des dépenses récurrentes, qui sont effectuées pour régler le loyer ou les primes d'assurance-maladie, par exemple. Les personnes interrogées ont noté une seule fois les dépenses récurrentes à la fin de la semaine d'observation, sur la base des documents correspondants. Le chapitre 4.2 présente les moyens de paiement utilisés pour celles-ci.

Le chapitre 4.3 vise à évaluer les changements observés depuis 2017 dans l'utilisation des moyens de paiement. Il étudie les raisons pour lesquelles un instrument de paiement est choisi dans une situation donnée, et expose l'autoévaluation des changements passés et futurs dans les habitudes de paiement des sondés.

4.1 MOYENS DE PAIEMENT UTILISÉS POUR LES PAIEMENTS NON RÉCURRENTS

4.1.1 APERÇU

Au total, 21 853 paiements non récurrents ont été comptabilisés dans les 2 126 journaux (tableau 4.1). Les personnes interrogées ont exécuté en moyenne 1,47 paiement par jour, soit un peu moins qu'en 2017 (1,65). Dans le même temps, le montant moyen par transaction a augmenté pour s'établir à 50 francs (2017: 41 francs). La médiane est de 19 francs, contre 16 francs en 2017.

Si l'on considère le nombre de transactions, le numéraire (43%) reste l'instrument de paiement le plus fréquemment utilisé par la population suisse pour les paiements non récurrents (voir graphique 4.1). Sa part a toutefois reculé de 27 points en trois ans. La carte de débit (33%) occupe la deuxième position. Son usage croissant tient à l'utilisation

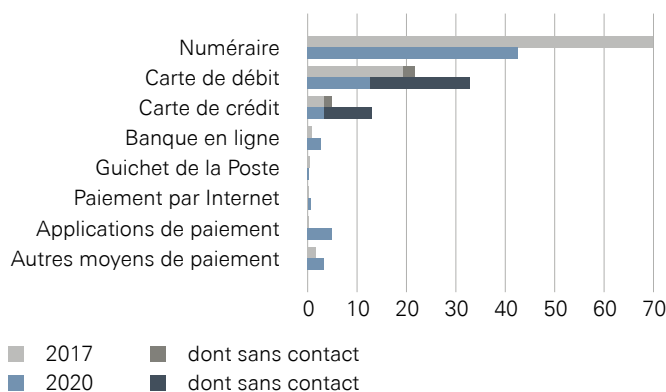
beaucoup plus fréquente de la fonction sans contact. La proportion des paiements sans contact avec une carte de débit par rapport au nombre total de transactions a progressé, passant de 2% en 2017 à 20%. Comme en 2017, la carte de crédit vient en troisième position¹. Sa part a augmenté et s'inscrit à 13% (2017: 5%). Là encore, cette hausse découle essentiellement du recours accru à la fonction sans contact. Dans l'ensemble, 30% des paiements (2017: 4%) sont exécutés sans contact par carte (y compris ceux effectués avec des cartes prépayées). La part des transactions effectuées par applications de paiement a progressé pour atteindre 5%, alors qu'elle était pratiquement nulle en 2017 (voir l'examen détaillé de l'utilisation des procédés de paiement basés sur l'innovation au chapitre 5).

¹ Les valeurs relatives aux cartes de crédit englobent toujours ci-après les paiements exécutés avec des cartes prépayées.

Graphiques 4.1

PARTS DES DIFFÉRENTS MOYENS DE PAIEMENT DANS LE NOMBRE DE TRANSACTIONS

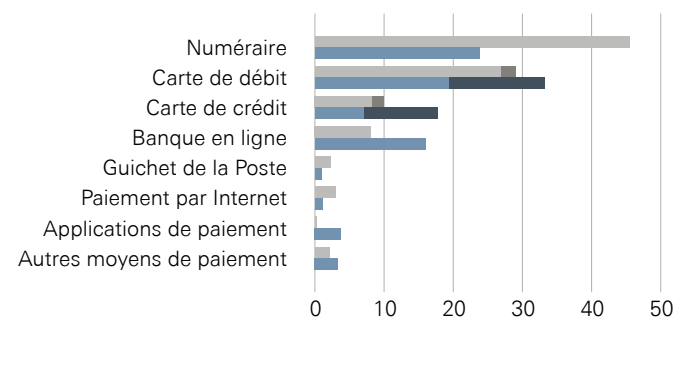
En % de la base; selon les journaux des paiements



Base: 2020: 21 853 transactions; 2017: 22 517 transactions.
Source: BNS.

PARTS DES DIFFÉRENTS MOYENS DE PAIEMENT DANS LE TOTAL DES MONTANTS

En % de la base; selon les journaux des paiements

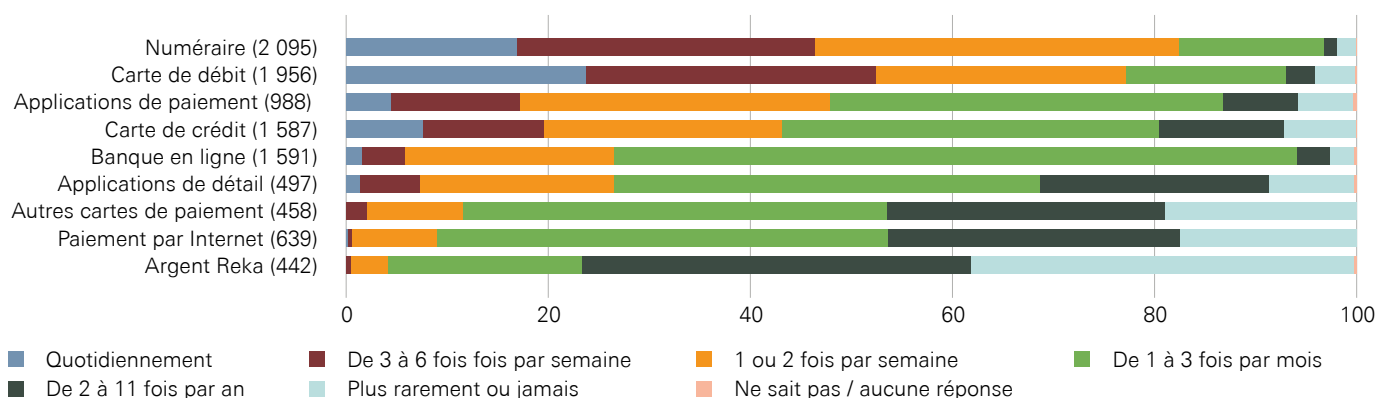


Base: 2020: 1 094 780 francs; 2017: 916 617 francs.
Source: BNS.

Graphique 4.2

FRÉQUENCE D'UTILISATION DU NUMÉRAIRE ET DES MOYENS DE PAIEMENT SANS NUMÉRAIRE

En % de la base concernée; selon les entretiens individuels



Question: «A quelle fréquence utilisez-vous en général les moyens de paiement suivants?»
Base: sondés disposant du moyen de paiement indiqué (voir intitulé des barres).
Source: BNS.

Si l'on considère le montant des transactions, la carte de débit affiche désormais la part la plus élevée (33%), soit une hausse d'environ 4 points depuis 2017. En revanche, la proportion des montants réglés en espèces a sensiblement diminué, passant de 45% à 24%. La troisième place revient encore aux paiements par carte de crédit, dont la part des transactions s'inscrit à 18% (2017: 10%). La part des montants acquittés par virement par banque en ligne a doublé en trois ans et s'établit à 16% (8% en 2017). Pratiquement nulle en 2017 (0,2%), celle des règlements effectués par des applications de paiement est aujourd'hui de 4%.

Non seulement le numéraire et la carte de débit sont beaucoup utilisés d'après les entrées des journaux, mais pendant les entretiens, les personnes interrogées ont également estimé que cette utilisation était fréquente (voir graphique 4.2). Le recul de l'usage du numéraire se reflète ici: 95% des sondés avaient indiqué en 2017 utiliser de l'argent liquide au moins une fois par semaine; ils n'étaient plus que 82% en 2020. La part correspondante de la carte de débit a quant à elle progressé de 4 points sur la même période et s'établit à 77%. Désormais, un nombre sensiblement plus élevé de sondés utilisent également au moins une fois par semaine des cartes de crédit (2017: 27%; 2020: 43%) et des applications de paiement (2017: 28%; 2020: 48%).

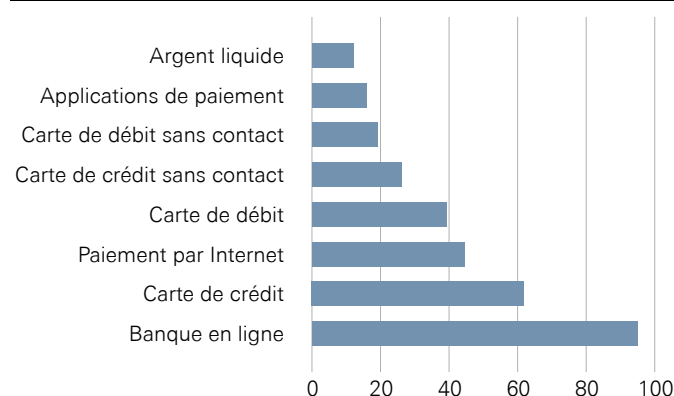
4.1.2 RÔLE DU MONTANT DU PAIEMENT

Déjà observée en 2017, l'influence du montant à régler sur l'utilisation des différents moyens de paiement se confirme. La part des paiements en espèces décroît sensiblement à mesure que le montant augmente (voir graphique 4.3). En 2017, les paiements jusqu'à 50 francs étaient principalement réglés en argent liquide, tandis qu'en 2020, seuls les montants de 20 francs au plus sont acquittés majoritairement en espèces. La plupart des transactions entre 50 et 200 francs sont exécutées avec des cartes de débit. Les paiements par carte de crédit gagnent en importance pour les montants plus élevés et, en

Graphique 4.4

MONTANT MÉDIAN DES MOYENS DE PAIEMENT

Médiane en francs de la base concernée; selon les journaux des paiements



Base: 21 853 transactions pour une valeur totale de 1 094 780 francs.

Source: BNS.

particulier au-delà de 1000 francs, les virements par banque en ligne. En revanche, l'utilisation des applications de paiement est similaire pour les montants tant petits que moyens (jusqu'à 100 francs); elle dépend donc nettement moins de la somme à acquitter.

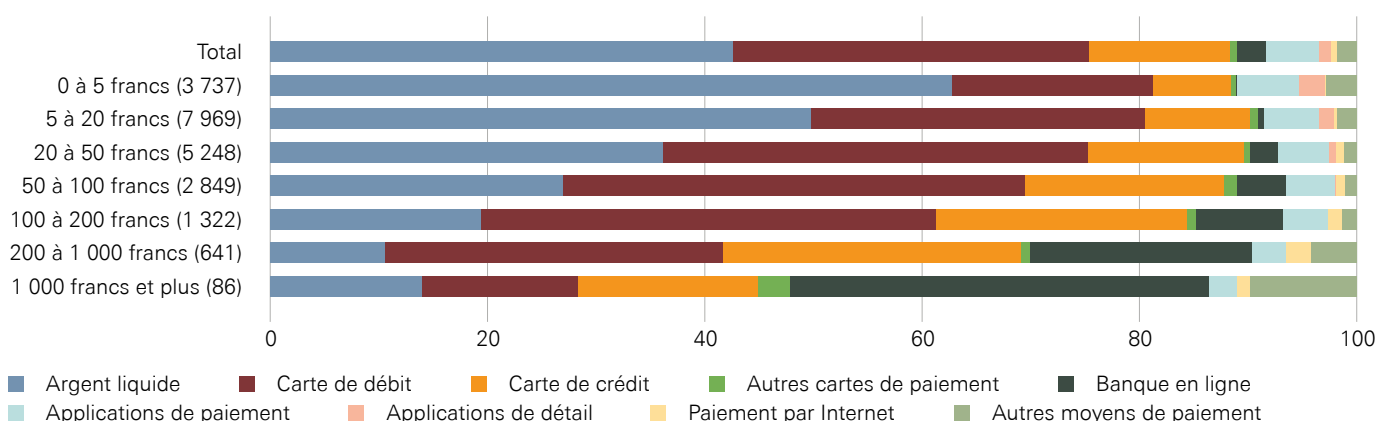
La médiane respective des montants réglés avec les différents instruments de paiement révèle également l'influence du montant sur le choix de ces derniers². Comme en 2017, la médiane des paiements en numéraire est de 12 francs (voir graphique 4.4). Celle des applications de paiement et des règlements sans contact avec une carte de débit est inférieure à 20 francs. La médiane est nettement plus élevée pour tous les autres moyens de paiement: elle s'établit à tout juste 40 francs pour les

² On se base ici sur la médiane afin d'éviter des distorsions liées aux montants inhabituels réglés avec des moyens de paiement peu utilisés.

Graphique 4.3

RÉPARTITION DES TRANSACTIONS PAR MOYEN DE PAIEMENT ET PAR TRANCHE DE MONTANTS

Parts en % dans les différentes tranches de montants concernées; selon les journaux des paiements



Base: 21 853 transactions pour une valeur totale de 1 094 780 francs (total); pour les tranches de montants, voir l'intitulé des barres.

Source: BNS.

Tableau 4.1

TRANSACTIONS ENREGISTRÉES, SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Sur la base des journaux des paiements

	Nombre de transactions	Nombre moyen de transactions par jour et par personne	Montant moyen par transaction, en francs
Total			
Total	21 853	1,47	50,10
Genre			
Hommes	10 957	1,49	50,65
Femmes	10 896	1,44	49,55
Age			
15 à 34 ans	5 426	1,27	42,60
35 à 54 ans	8 075	1,59	50,15
55 ans et plus	8 352	1,51	54,90
Région linguistique			
Suisse alémanique	15 666	1,49	49,90
Suisse romande	5 185	1,42	51,10
Suisse italienne	1 001	1,44	48,00
Type d'habitat			
Ville	13 986	1,53	48,75
Agglomération	4 566	1,41	55,00
Campagne	3 300	1,31	49,00
Niveau de formation			
Degré tertiaire	10 531	1,60	50,95
Degré secondaire II	9 725	1,42	51,15
Scolarité obligatoire	1 346	1,08	34,20
Revenu mensuel du ménage			
Moins de 4 000 francs	1 850	1,29	41,60
4 000 à 5 999 francs	3 019	1,36	51,90
6 000 à 7 999 francs	3 936	1,56	47,30
8 000 à 9 999 francs	3 776	1,50	51,00
10 000 francs et plus	7 922	1,57	53,45
Statut d'activité			
Personne active occupée	14 647	1,54	49,95
Personne au chômage	487	1,28	46,10
Personne en formation	1 357	0,99	27,25
Personne à la retraite	4 772	1,48	57,60

Source: BNS.

paiements avec contact par carte de débit, à 44 francs pour les procédés de paiement par Internet (par exemple PayPal) et à 62 francs pour les règlements avec contact par carte de crédit. La médiane des paiements non récurrents exécutés par banque en ligne (virements) s'inscrit à 95 francs.

4.1.3 RÔLE DU LIEU DE PAIEMENT

Outre le montant du paiement, son lieu influe sur l'utilisation des moyens de paiement (voir graphique 4.5). Comme en 2017, la plupart des paiements non récurrents effectués dans les magasins concernent des biens de consommation courante (niveau inchangé de 44%). La proportion des paiements pour des repas et boissons à l'extérieur (y compris les services de livraison), soit le deuxième lieu de paiement le plus utilisé, a reculé de 4 points, à 21%. En revanche, la part des transactions concernant des achats en ligne a progressé de 3 points et s'inscrit à 4%. On remarque également que la part des

paiements dans des magasins vendant des biens de consommation durable (par exemple ameublement) a augmenté, passant de 4% à 7%. Ces modifications au niveau de la consommation découlent probablement, au moins en partie, de changements de comportement et des restrictions imposées par les autorités en raison de la pandémie de COVID-19. Le nombre de règlements effectués dans tous les autres lieux de paiement n'a pas varié de manière significative depuis 2017.

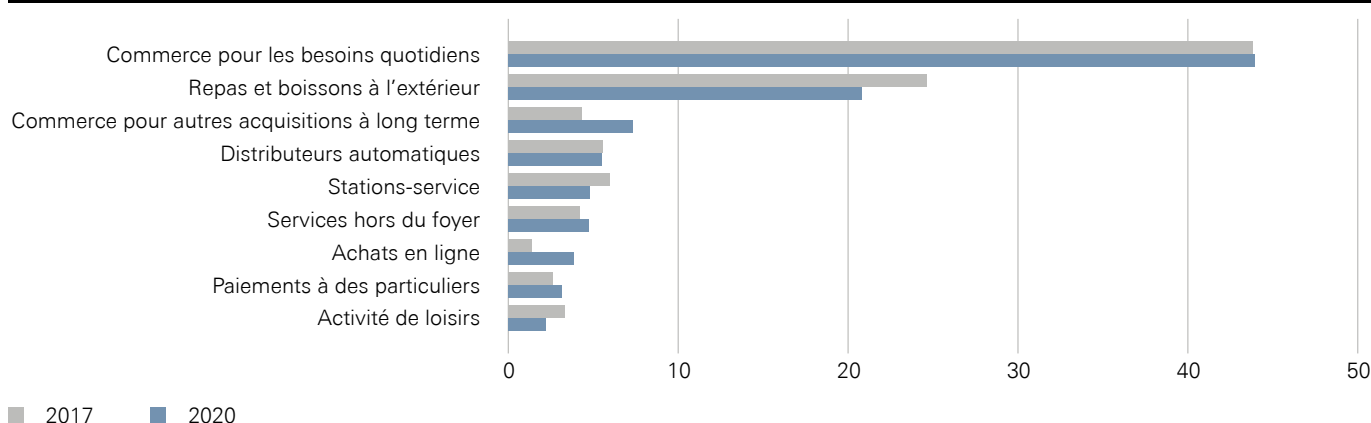
Le graphique 4.6 montre des différences notables dans l'utilisation des moyens de paiement en fonction du lieu de paiement³. Globalement, le numéraire a perdu en importance dans tous les principaux lieux de paiement, tandis que les paiements par carte ont progressé. La

³ Cette évaluation est basée sur la part des transactions effectuées. Au niveau qualitatif, les affirmations s'appliquent de la même manière à la part des montants.

Graphique 4.5

PART DES DIFFÉRENTS LIEUX DE PAIEMENT DANS LE NOMBRE DE TRANSACTIONS

En % de la base; selon les journaux des paiements



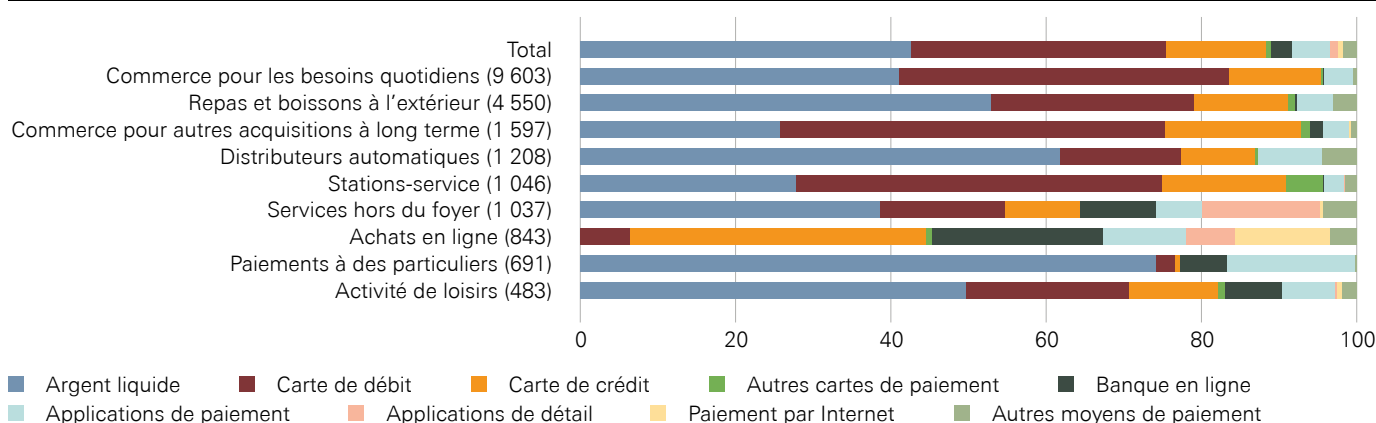
Base: 2020: 21 853 transactions; 2017: 22 531 transactions.

Source: BNS.

Graphique 4.6

RÉPARTITION DES TRANSACTIONS PAR MOYEN ET LIEU DE PAIEMENT

En % de la base concernée; selon les journaux des paiements



Base: 21 853 transactions (total); pour chacun des lieux de paiement, voir l'intitulé des barres.

Source: BNS.

population règle en espèces 41% des paiements effectués dans des magasins vendant des biens de consommation courante, ce qui correspond à peu près à la proportion des paiements en espèces dans les lieux de paiement pris dans leur ensemble. L'utilisation des moyens de paiement diffère par contre sensiblement de cette proportion dans la plupart des autres lieux de paiement. Par exemple, le numéraire est utilisé plus que la moyenne pour régler des repas et des boissons à l'extérieur (53%) ainsi que pour les paiements aux distributeurs automatiques (62%) ou à des particuliers (74%). Il convient de souligner que son usage a néanmoins nettement diminué depuis 2017 même pour ces lieux de paiement. La carte de débit est davantage employée que la moyenne (33%) dans les stations-service (47%), les magasins vendant des biens de consommation durable (50%) et les magasins vendant des biens de consommation courante (42%). La part des paiements effectués avec une carte de crédit est significative dans ces magasins (17%), dans les stations-service (16%) et particulièrement lors d'achats en ligne (38%). La carte de crédit est de loin le moyen de paiement le plus utilisé pour ces derniers, ce qui était déjà le cas en 2017. Les applications de paiement représentent désormais une part non négligeable des transactions destinées à des particuliers (16%), à des achats en ligne (11%) ou exécutées à des distributeurs automatiques (8%), alors que leur importance était très faible en 2017 (voir également le chapitre 5.2).

C'est dans les achats en ligne que les parts des différents moyens de paiement s'écartent le plus notablement de la moyenne: outre la carte de crédit, la population utilise surtout les virements par banque en ligne (22% des

transactions), les procédés de paiement par Internet (12%) et les applications de paiement (11%), ces dernières ayant enregistré la plus forte hausse depuis 2017 (+9 points). En revanche, la carte de débit (6%; 2017: 19%) et le numéraire ont sensiblement perdu de leur importance dans les achats en ligne depuis 2017⁴: 9% d'entre eux étaient alors payés en espèces, tandis que l'argent liquide n'était presque plus utilisé à cette fin en 2020.

4.1.4 RÔLE DES FACTEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Les entrées des journaux indiquent des différences parfois notables dans l'utilisation des moyens de paiement entre les groupes sociodémographiques⁵. Le modèle correspondant est similaire à celui de 2017. Ainsi, l'âge des personnes interrogées a encore une grande influence sur l'utilisation des moyens de paiement (voir graphique 4.7). Par rapport à la moyenne de l'échantillon, les personnes âgées de 55 ans et plus effectuent une part plus importante de leurs paiements en liquide. Le numéraire est certes lui aussi moins utilisé dans cette classe d'âge depuis 2017, mais le recul est moins prononcé que dans les groupes plus jeunes. Le groupe le plus jeune paie principalement avec une carte de débit (44%; 2017: 26%) et utilise aussi les applications de paiement (8%) plus fréquemment que le reste de l'échantillon. Les moyens de paiement auxquels recourt la classe d'âge des 35 à 54 ans reflètent approximativement l'utilisation générale au sein de la population totale.

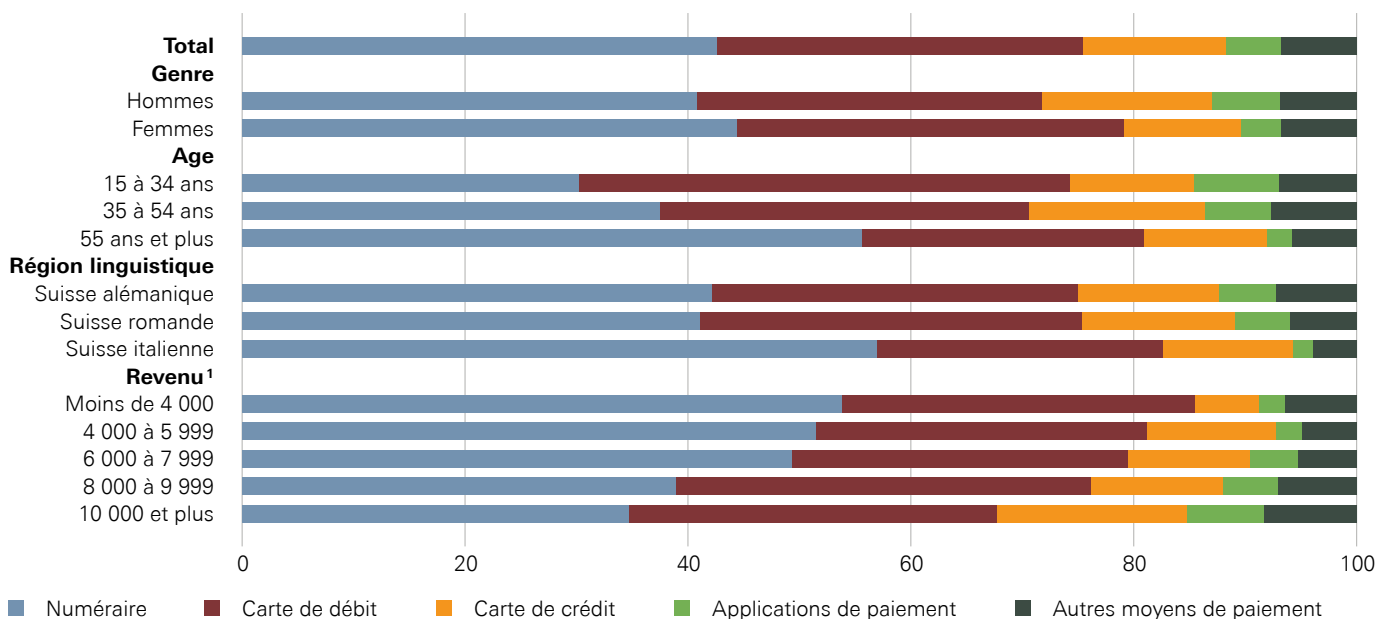
4 Il n'est pas à exclure que le lancement et la diffusion des cartes de débit utilisables en ligne puissent faire repartir leur part à la hausse.

5 L'annexe 2 présente en détail les caractéristiques sociodémographiques et leur prise en compte.

Graphique 4.7

RÉPARTITION DES TRANSACTIONS PAR MOYEN DE PAIEMENT SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

En % de la base concernée; selon les journaux des paiements



Base: 21 853 transactions et nombre de transactions pour chacun des groupes sociodémographiques (voir tableau 4.1).

1 Revenu mensuel brut du ménage concerné, en francs.

Source: BNS.

Comme en 2017, le niveau de revenu des ménages influe fortement sur l'utilisation des moyens de paiement. Plus il est élevé, plus l'utilisation de la carte de crédit et des applications de paiement augmente, tandis que celle du numéraire diminue. En revanche, les écarts sont relativement faibles pour l'emploi de la carte de débit. L'usage des moyens de paiement en fonction des régions linguistiques présente encore des différences marquées. Les personnes domiciliées en Suisse italienne continuent d'utiliser principalement du numéraire, dont la part (57%) a baissé beaucoup moins fortement depuis 2017 que dans le reste du pays.

On constate, au moins ponctuellement, que les moyens de paiement sont utilisés différemment selon le genre et selon le type d'habitat. Les femmes se servent un peu plus souvent des espèces et d'une carte de débit, tandis que les hommes emploient davantage une carte de crédit et les applications de paiement. Contrairement à ce qui était le cas dans l'enquête de 2017, le type d'habitat fait apparaître des différences notables dans la part de l'argent liquide et des moyens de paiement sans numéraire. L'utilisation des espèces a baissé moins fortement chez les personnes vivant en milieu rural que chez celles qui habitent en agglomération ou en ville. Encore près de la moitié des paiements des personnes vivant en milieu rural ont été réglés en liquide. La progression des paiements par carte est donc moindre pour ce type d'habitat. Les citadins sont ceux qui utilisent le moins de numéraire et qui règlent le plus par carte.

4.1.5 CONCLUSION

L'évaluation des entrées des journaux des paiements révèle un profond changement dans l'utilisation des moyens de paiement par la population suisse entre 2017 et 2020. Le numéraire reste l'instrument de paiement le plus fréquent, mais son usage a fortement baissé par rapport à 2017. Si l'on considère le montant des transactions, la carte de débit devance le numéraire comme principal moyen de paiement. La carte de crédit et les applications de paiement ont également gagné en importance. Les paiements courants reflètent une progression significative, en termes tant de nombre de transactions que de montant, des moyens de paiement sans numéraire, et en particulier de la carte de débit, au détriment de l'argent liquide.

Les résultats d'études menées à l'étranger⁶ montrent une tendance générale à l'abandon du numéraire au profit d'une utilisation accrue des moyens de paiement scripturaux. Le fait que l'on observe en Suisse depuis 2017 des mouvements similaires dans toutes les catégories de montants, dans les principaux lieux de paiement et dans tous les groupes sociodémographiques indique que ce changement tendanciel des habitudes de paiement joue également un rôle majeur dans ce pays. Le chapitre 4.3 examine en profondeur les motifs correspondants. La pandémie de COVID-19 et les adaptations connexes

des habitudes des ménages ont encore accéléré ces développements (voir encadré «Impact de la pandémie de COVID 19 sur l'utilisation des moyens de paiement»).

Les données de l'enquête ne permettent pas de déterminer clairement l'importance relative de la tendance générale, d'une part, et de la pandémie de COVID-19, d'autre part, dans l'évolution du recours aux moyens de paiement depuis 2017. Une étude similaire sur les instruments de paiement utilisés en Allemagne⁷ permet de réaliser une première estimation provisoire approximative. La comparaison des résultats de cette étude avec ceux du présent chapitre indique que les changements structurels enregistrés en Suisse depuis 2017 ont été plus rapides qu'en Allemagne. Si l'on se base sur la même période d'observation, l'utilisation du numéraire en Allemagne a fléchi de 14 points (nombre de transactions) et de 16 points (montant) entre 2017 et 2020. Ce recul est donc moins marqué qu'en Suisse, où il est respectivement de 27 et de 21 points. La pandémie touchant ces deux pays de la même manière, cette différence notable ne saurait découler principalement d'une adaptation des comportements suite à la situation sanitaire. Elle résulte probablement davantage, et en majeure partie, de tendances divergentes qui sont indépendantes de la pandémie.

⁷ Voir Deutsche Bundesbank (2021): *Zahlungsverhalten in Deutschland 2020 – Bezahlen im Jahr der Corona-Pandemie. Erhebung über die Verwendung von Zahlungsmitteln.*

Impact de la pandémie de COVID-19 sur l'utilisation des moyens de paiement

Deux aspects sont essentiels dans l'évolution des habitudes de paiement observée depuis 2017 et exposée au chapitre 4, à savoir le délaissement du numéraire au profit d'un paiement scriptural: premièrement, cette modification illustre une tendance générale reposant sur l'adoption des développements technologiques, tendance qui s'exprime dans le fait que les moyens de paiement sans numéraire sont désormais considérés au moins en partie comme d'utilisation plus facile que l'argent liquide (voir chapitres 3 et 4.3). Deuxièmement, les résultats ci-après laissent penser que la pandémie de COVID-19 a accéléré le passage aux moyens de paiement scripturaux.

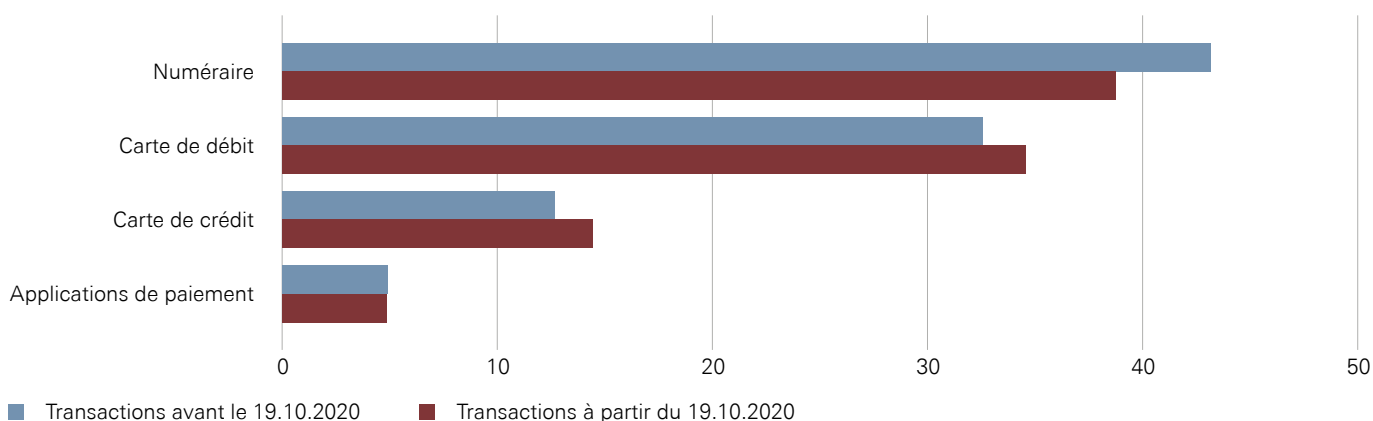
Les journaux des paiements indiquent dans un premier temps que la part des règlements en numéraire pour les transactions non récurrentes était plus faible à partir du 19 octobre 2020, date à laquelle les contaminations sont reparties à la hausse et les restrictions ont été renforcées, qu'entre la mi-août et la mi-octobre (voir graphique avec les parts des moyens de paiement dans les transactions)¹. Cela reflèterait au moins en partie

⁶ Voir European Central Bank (2020): *Study on the payment attitudes of consumers in the euro area (SPACE).*

¹ Le 19 octobre correspond à la meilleure estimation possible du moment où la deuxième vague s'est véritablement concrétisée en Suisse. Voir l'évolution des cas présentée à l'adresse: <https://www.covid19.admin.ch/fr/epidemiologic/case>.

PARTS DES MOYENS DE PAIEMENT DANS LES TRANSACTIONS: VARIATION DURANT L'ENQUÊTE

En % de la base concernée; selon les journaux des paiements



Base: 19 152 transactions avant le 19 octobre 2020, 2 700 transactions à partir du 19 octobre 2020.

Source: BNS.

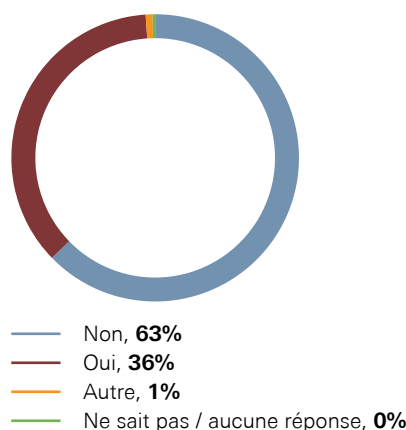
des adaptations provisoires des habitudes de consommation de la population, notamment la tendance à dépenser davantage dans les magasins vendant des biens de consommation courante et à manger moins souvent à l'extérieur.

Par ailleurs, d'après l'autoévaluation des personnes interrogées, la pandémie a des effets durables sur leur utilisation des moyens de paiement. Environ un tiers d'entre elles déclarent avoir modifié durablement leurs habitudes de paiement en raison de cette pandémie (voir graphique sur la modification durable du comportement de paiement). Au sein de ce groupe, une majorité envisage de payer davantage et durablement par carte ou sans contact (voir graphique sur la forme du changement dans le comportement de paiement). Cette autoévaluation des changements durables des habitudes de paiement coïncide avec le fait qu'à l'été 2020, soit après la première vague pandémique, le nombre de retraits d'argent liquide aux distributeurs s'est certes redressé, mais est demeuré inférieur à son niveau d'avant la crise, tandis que le nombre de transactions par carte dans les points de vente a dépassé son niveau d'avant la crise².

² Voir SIX BBS SA, *Monitoring Consumption Switzerland* (<http://monitoringconsumption.com>), ainsi que Sébastien Kraenzlin, Christoph Meyer et Thomas Nellen (2020), «COVID-19 and regional shifts in Swiss retail payments», SNB Working Paper 2020-15.

COVID-19: MODIFICATION DURABLE DU COMPORTEMENT DE PAIEMENT

En % de la base concernée; selon les entretiens individuels



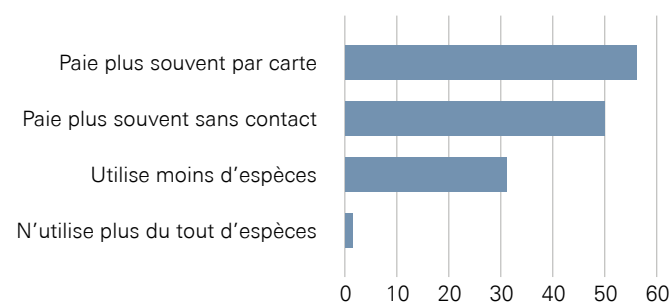
Question: «Avez-vous le sentiment que votre comportement de paiement, c.-à-d. l'utilisation de différents moyens de paiement, a changé de manière durable à cause de la crise du coronavirus?»

Base: tous les sondés (2 126 personnes).

Source: BNS.

COVID-19: FORME DU CHANGEMENT DURABLE DANS LE COMPORTEMENT DE PAIEMENT

En % de la base (réponses multiples possibles); selon les entretiens individuels



Question: «De quelle façon votre comportement de paiement, c.-à-d. l'utilisation de différents moyens de paiement, a-t-il changé du fait de la crise du coronavirus?»

Base: sondés indiquant un changement durable de leur comportement de paiement du fait de la crise du coronavirus (792 personnes).

Source: BNS.

4.2 MOYENS DE PAIEMENT UTILISÉS POUR LES PAIEMENTS RÉCURRENTS

En plus des indications sur les paiements non récurrents effectués pendant la semaine d'observation, les participants à l'enquête ont été invités à noter leurs paiements récurrents⁸. Ces dépenses présentent habituellement une fréquence hétérogène: par exemple, les loyers et les factures de téléphone sont réglés mensuellement, tandis que les primes d'assurance

8 Lors de l'enquête de 2017, les paiements récurrents n'avaient pas été saisis de manière aussi détaillée. On renonce dès lors à une comparaison avec cette enquête.

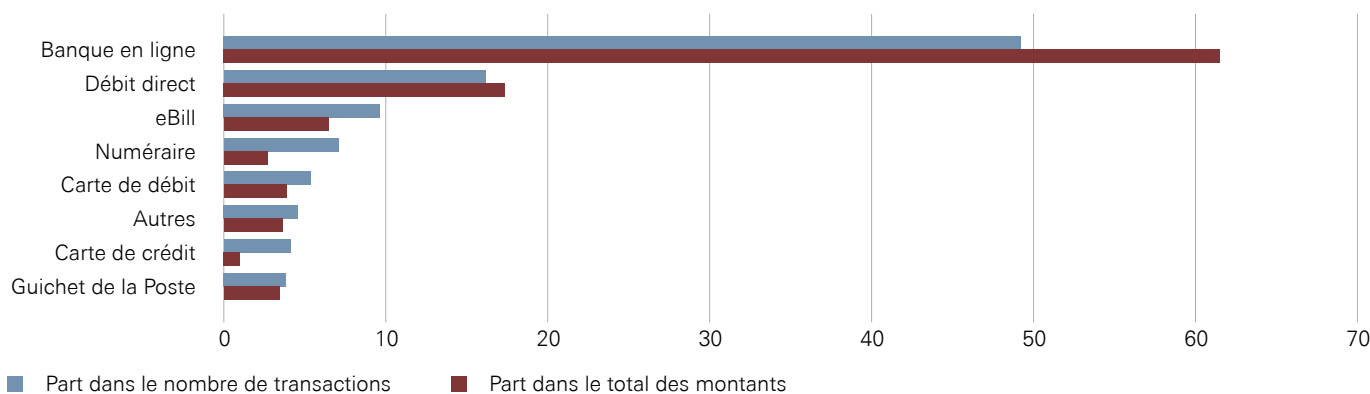
le sont généralement une fois par an. Les paiements récurrents et leurs montants sont considérés ci-après sur une base annuelle en vue de leur comparaison.

Pour s'acquitter de ces dépenses récurrentes, la population résidente suisse utilise en général d'autres moyens de paiement que pour les règlements non récurrents présentés au chapitre 4.1 (voir graphique 4.8). Près de la moitié des paiements récurrents, soit 62% de leur montant total, sont effectués via la banque en ligne. De plus, le recouvrement direct ou eBill sont utilisés pour environ un tiers des paiements (part des transactions: 26%; part des montants: 24%). Le numéraire est employé pour 7% des paiements récurrents, ce qui représente 3% des montants. Enfin,

Graphique 4.8

PARTS DES DIFFÉRENTS MOYENS DE PAIEMENT DANS LE NOMBRE DE TRANSACTIONS ET DANS LE TOTAL DES MONTANTS: DÉPENSES RÉCURRENTES

En % de la base; d'après les réponses sur les paiements récurrents



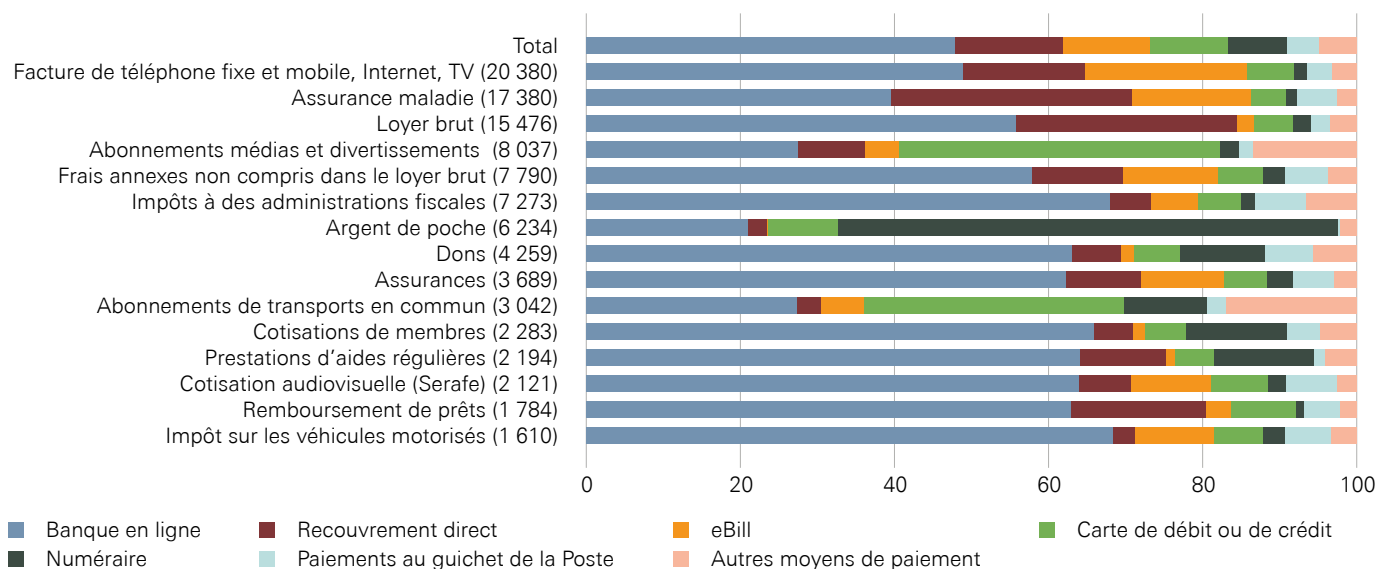
Base: 106 767 transactions pour un montant total de 95 500 259 francs.

Source: BNS.

Graphique 4.9

RÉPARTITION DES TRANSACTIONS PAR MOYEN DE PAIEMENT: DÉPENSES RÉCURRENTES

En % de la base; d'après les réponses sur les paiements récurrents



Base: 107 395 transactions récurrentes¹ (total); pour les dépenses récurrentes individuelles, voir l'intitulé des barres.

1 Les transactions portent sur des dépenses effectuées généralement sur une base annuelle. Les données sur les paiements effectués mensuellement ont été annualisées.

Source: BNS.

5% des paiements sont acquittés avec une carte de débit (part des montants: 4%).

Cette utilisation sensiblement divergente des instruments de paiement par rapport à ceux employés pour les dépenses non récurrentes s'explique principalement par le fait que pour les dépenses récurrentes, l'objet de paiement n'est généralement pas lié à un point de vente physique. La majorité des paiements récurrents sont exécutés pour des moyens de communication (facture de téléphone fixe et mobile, raccordement à Internet et télévision); ils représentent 19% des transactions. Le règlement des primes d'assurance-maladie équivaut à quelque 16% des paiements, tandis que les loyers bruts ou les intérêts hypothécaires en constituent 14%. Les frais locatifs annexes, les impôts ainsi que les abonnements à des médias ou à des offres de divertissement affichent respectivement une part de 7%. En termes de montant, les paiements des loyers bruts ou des intérêts hypothécaires ainsi que ceux des impôts représentent la plus grande part (30% dans chaque cas). 15% des montants réglés régulièrement concernent les primes d'assurance-maladie.

L'importance des différents moyens de paiement varie selon le but des paiements récurrents (voir graphique 4.9). Par exemple, les virements par banque en ligne constituent quasiment le principal moyen de paiement, tous buts de paiement confondus, à quelques exceptions près: d'une part, deux tiers de l'argent de poche sont fournis en numéraire; d'autre part, les abonnements à des médias ou à des offres de divertissement sont le plus souvent payés par carte de crédit. Par ailleurs, les abonnements de transports publics sont réglés plus fréquemment que la moyenne en argent liquide ou par carte de débit, vraisemblablement parce que les paiements sont effectués sur place dans de nombreux cas. De plus, le recouvrement direct est utilisé plus souvent pour les loyers et les primes d'assurance-maladie que pour les autres paiements.

Les moyens de paiement utilisés pour les paiements récurrents diffèrent également en fonction des caractéristiques sociodémographiques. Les personnes de 55 ans et plus recourent un peu moins aux virements par banque en ligne, mais plus fréquemment au recouvrement direct ou au paiement au guichet postal. En revanche, les 35 à 54 ans effectuent davantage leurs virements par banque en ligne. Comme pour les paiements non récurrents, les Suisses italiens affichent une préférence plus marquée pour le numéraire.

4.3 FACTEURS DÉTERMINANT LE CHOIX D'UN MOYEN DE PAIEMENT AU QUOTIDIEN

Le chapitre 4.1 a montré que les moyens utilisés pour régler des paiements non récurrents diffèrent en fonction du montant et du lieu de paiement. Le présent chapitre examine à présent de manière approfondie les facteurs et les considérations qui sous-tendent le choix d'un moyen de paiement privilégié dans une situation donnée. Il étudie également l'évolution de ces considérations depuis 2017 et dans quelle mesure les changements observés depuis peuvent expliquer l'évolution du recours aux différents moyens de paiement pour les paiements non récurrents.

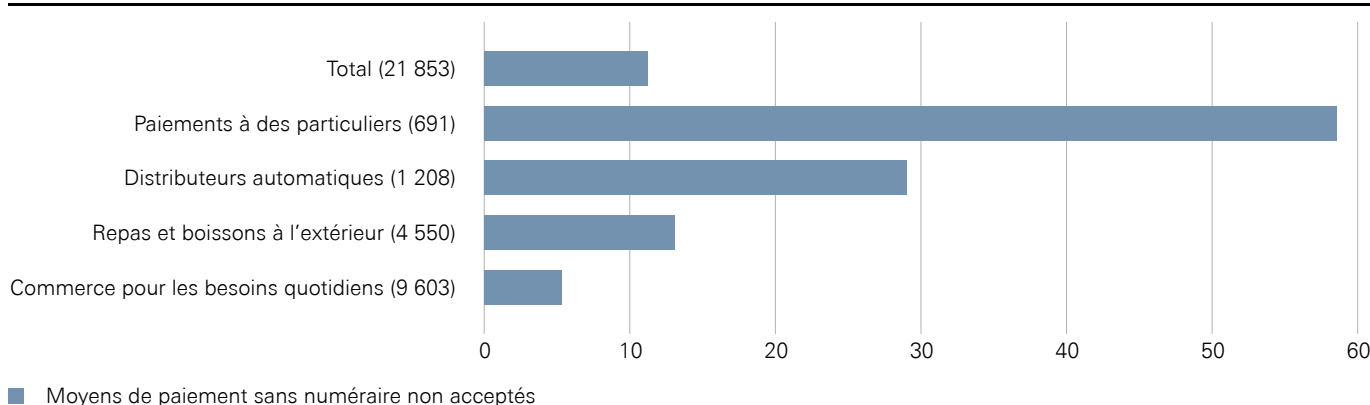
Pour ce faire, il convient de distinguer deux aspects. Premièrement, l'acceptation du moyen de paiement préféré dans le point de vente et la disponibilité de l'instrument de paiement correspondant sont des conditions essentielles à la liberté de choix effective (chapitre 4.3.1)⁹. Deuxièmement, lorsque ces conditions sont réunies, la préférence et les besoins, de même que l'évaluation de la mesure dans laquelle certains moyens de paiement permettent d'y répondre, influent sur le choix individuel

⁹ On entend par disponibilité le fait que les personnes interrogées ont le moyen de paiement scriptural correspondant ou suffisamment d'espèces sur elles pour effectuer un paiement.

Graphique 4.10

RESTRICTIONS QUANT À L'ACCEPTATION: MOYENS DE PAIEMENT SANS NUMÉRAIRE

En % de la base concernée; selon les journaux des paiements



Question: «Le commerce ou le destinataire du paiement aurait-il aussi accepté d'autres moyens de paiement que l'argent liquide?»

Base: transactions selon le lieu de paiement (voir intitulé des barres).

Source: BNS.

de ces derniers dans une situation précise (chapitre 4.3.2). L'autoévaluation des habitudes de paiement passées et futures des ménages reflète elle aussi l'importance de ces aspects dans l'évolution du recours aux différents instruments de paiement (chapitre 4.3.3).

4.3.1 CONDITIONS REQUISES: ACCEPTATION ET DISPONIBILITÉ

Concernant les conditions qui doivent être réunies pour utiliser au quotidien un moyen de paiement de prédilection dans une situation précise, l'acceptation du numéraire et des instruments de paiement scripturaux en Suisse est généralement considérée comme bonne.

Les journaux des paiements montrent une acceptation élevée des moyens de paiement sans numéraire, qui s'est encore améliorée depuis 2017 (voir graphique 4.10). Concrètement, ils indiquent que 11% des paiements ont été effectués en liquide alors qu'il n'était pas possible de régler sans espèces (2017: 18%). L'acceptation est surtout entravée dans quelques lieux spécifiques, notamment lors de paiements à des particuliers et à des distributeurs automatiques, même si l'on observe là aussi un fléchissement depuis 2017: respectivement 59% et 29% de ces paiements n'ont pas pu être exécutés sans numéraire, contre 72% et 33% en 2017. Cette acceptation accrue tient aux adaptations technologiques des distributeurs automatiques ainsi qu'à la diffusion et à l'utilisation croissante des applications de paiement (voir chapitres 3 et 5).

Les réponses des personnes interrogées mettent en évidence certaines restrictions d'acceptation pour le numéraire¹⁰. Dans l'ensemble, 21% des paiements ont été effectués sans numéraire alors qu'un règlement en espèces n'était pas accepté (voir graphique 4.11). Cette acceptation restreinte

¹⁰ Cet aspect n'ayant pas été recensé explicitement en 2017, aucune comparaison n'est possible.

de l'argent liquide concerne, d'une part, les achats en ligne ou par correspondance, pour lesquels le numéraire ne constitue pas une option de règlement, ou tout au moins pas une option venant naturellement à l'esprit¹¹. Les achats en ligne n'expliquent toutefois qu'une petite partie de cette acceptation limitée. D'autre part et de manière plus importante, les espèces semblent être de moins en moins acceptées pour les paiements dans des magasins vendant des biens de consommation durable (restriction mentionnée pour 34% des transactions dans ce lieu de paiement), dans ceux qui vendent des biens de consommation courante (20%) ainsi que pour les repas et boissons à l'extérieur (17%). Ces lieux de paiement étant les trois points de vente les plus fréquentés par le public, ils représentent la majeure partie des paiements pour lesquels le numéraire est accepté de manière limitée.

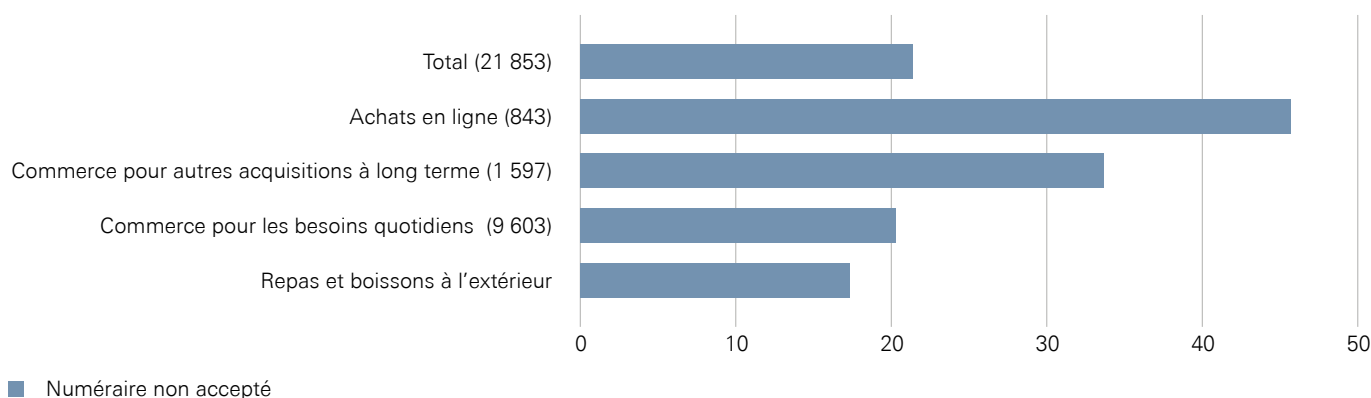
L'acceptation restreinte de l'argent liquide pourrait être liée aux recommandations, largement répandues dans les magasins et les restaurants, qui visent à privilégier – au moins provisoirement – les moyens de paiement sans numéraire en raison de la pandémie de COVID-19. Les entrées des journaux des paiements exagèrent dès lors probablement la non-acceptation réelle du numéraire. Le fait que neuf personnes interrogées sur dix déclarent ne pas avoir rencontré une telle situation dans les années précédant la pandémie tend à corroborer cette interprétation. Toutefois, on ignore encore dans quelle mesure la préférence accordée aux moyens de paiement scripturaux dans les magasins en raison de la pandémie influera à long terme sur l'acceptation du numéraire.

¹¹ Il est intéressant de constater qu'un paiement en numéraire aurait été possible dans environ 40% des achats en ligne. Cela peut s'expliquer par le fait que la possibilité d'un règlement sur facture est répandue en Suisse, celui-ci pouvant ensuite être exécuté en espèces au guichet de la Poste. De même, il se peut que des commandes en ligne soient retirées sur place et payées en liquide ou que des repas commandés sur Internet soient réglés en espèces lors de leur livraison.

Graphique 4.11

RESTRICTIONS QUANT À L'ACCEPTATION: NUMÉRAIRE

Répartition, en % de la base concernée: selon les journaux des paiements



Question: «Le commerce ou le destinataire du paiement aurait-il aussi accepté un paiement en numéraire?»

Base: transactions selon le lieu de paiement (voir intitulé des barres).

Source: BNS.

Pour être effectivement libre de choisir dans une situation de paiement donnée, il faut avoir non seulement l'acceptation du bénéficiaire du paiement, mais également une quantité suffisante de numéraire ou le moyen de paiement scriptural souhaité. D'après les données des journaux des paiements, les consommateurs s'assurent généralement de cette disponibilité. Par exemple, les personnes interrogées déclarent avoir effectué 13% de leurs paiements sans numéraire par ce moyen parce qu'elles n'avaient pas assez d'argent liquide sur elles pour régler en espèces. A l'inverse, les consommateurs précisent avoir réalisé 10% des paiements en numéraire de cette façon du fait qu'ils n'avaient à disposition aucun moyen de paiement scriptural.

Etant donné que la plupart des sondés possèdent plusieurs moyens de paiement (voir chapitre 3), ces informations sur la disponibilité expliqueraient pourquoi ils ne s'offusquent généralement pas des éventuelles restrictions d'acceptation décidées par le bénéficiaire du paiement. Par exemple, 83% d'entre eux affirment que ces restrictions liées à la pandémie ne les gênent pas, voire qu'ils ne les ont pas remarquées. Cela concorde avec le fait que seulement 8% des personnes interrogées considèrent en temps normal l'acceptation comme le principal critère de choix d'un moyen de paiement (voir chapitres 3 et 4.3.2).

4.3.2 PRÉFÉRENCES ET BESOINS INDIVIDUELS

Si l'on considère que les conditions sont réunies au quotidien pour choisir librement un moyen de paiement, les facteurs subjectifs revêtent une importance de premier ordre. La population a des préférences diverses concernant

la forme de paiement (en espèces ou sans numéraire), qui découlent elles-mêmes de besoins individuels et de la manière dont chacun estime qu'un instrument de paiement donné y répond dans une situation concrète. L'enquête révèle en la matière une modification parfois profonde depuis 2017, qui correspond aux changements qui sont intervenus dans l'utilisation des moyens de paiement et qui ressortent des journaux des paiements.

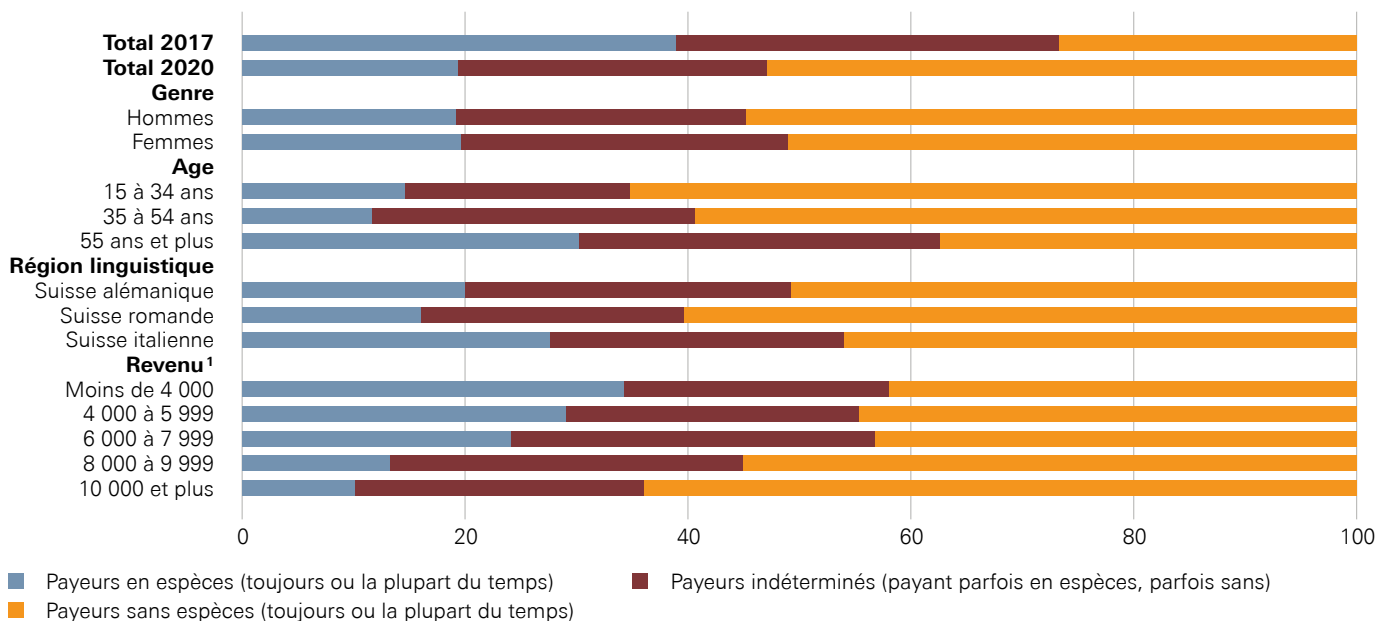
En fonction de leur préférence, les personnes interrogées peuvent être affectées à l'un des trois types de payeurs suivants: «payeurs en espèces», «payeurs sans espèces» et «payeurs indéterminés». Entrent dans la catégorie des payeurs en espèces les personnes qui, d'après leurs propres déclarations, utilisent toujours ou le plus souvent de l'argent liquide pour effectuer leurs paiements. La catégorie des payeurs sans espèces regroupe celles qui utilisent toujours ou le plus souvent des moyens de paiement sans numéraire. Enfin, les personnes qui paient tantôt en liquide, tantôt sans espèces, selon la situation sont considérées comme des payeurs indéterminés.

La ventilation entre ces trois types de payeurs a enregistré des changements majeurs par rapport à 2017: la part des payeurs sans espèces a doublé en l'espace de trois ans et représente désormais plus de la moitié de la population (53%; 2017: 26%). Dans le même temps, celle des payeurs en espèces s'est réduite de moitié, passant de 39% à 19%. La proportion de payeurs indéterminés a également reculé, mais de manière sensiblement moins marquée (28%; 2017: 34%). Ces mouvements sont observés dans toutes les tranches de revenus et classes d'âge et dans toutes les

Graphique 4.12

RÉPARTITION DES TYPES DE PAYEURS SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

En % de la base concernée; selon les entretiens individuels



Question: «Comment payez-vous normalement dans la vie de tous les jours (par exemple quand vous faites les courses, etc.)?»

Base: tous les sondés (2 126 personnes) et sondés de chacun des groupes sociodémographiques (voir annexe 2).

1 Revenu brut mensuel du ménage concerné, en francs.

Source: BNS.

régions linguistiques (voir graphique 4.12). Les préférences se reflètent dans une utilisation différente des moyens de paiement qui, d'après les journaux des paiements, est spécifique aux types de payeurs. Ces différences se sont encore accentuées depuis 2017. Par exemple, les payeurs sans espèces recourent à des moyens de paiement scripturaux dans 74% des paiements, soit une utilisation en hausse de 22 points depuis 2017. Les payeurs indéterminés utilisent le numéraire beaucoup moins souvent qu'auparavant et règlent désormais à parts égales avec et sans numéraire (part des espèces en 2017: 67%). En revanche, les payeurs en espèces continuent d'employer principalement l'argent liquide: ils effectuent 82% de leurs transactions de cette manière (2017: 88%).

Les motifs des préférences de paiement et des modifications correspondantes depuis 2017 mettent en lumière trois aspects principaux.

Premièrement, ces préférences expriment différents besoins qui sont pris en compte dans la prédilection pour un moyen de paiement. C'est ce qui ressort d'une évaluation spécifique des réponses fournies par les personnes interrogées lorsqu'on leur demandait le critère le plus important, selon elles, pour choisir un moyen de paiement dans un cas normal (voir graphique 4.13)¹². Les payeurs sans espèces mettent l'accent sur la rapidité du règlement (29%) et la facilité d'utilisation (28%), la sécurité arrivant en troisième position (20%). Ces deux derniers critères (respectivement 26% et 25%) sont également importants pour le type «payeurs indéterminés», tandis que 16% d'entre eux mentionnent la rapidité. Les payeurs en espèces mettent en avant un tout autre besoin, à savoir la contribution au contrôle des dépenses (35%), suivi par la sécurité (25%) et la facilité d'utilisation (16%).

¹² Cette question n'ayant pas été posée en 2017, aucune comparaison n'est possible.

Deuxièmement, la manière dont les personnes interrogées estiment qu'un moyen de paiement contribue effectivement à répondre à leurs besoins dans une situation donnée est déterminante pour le choix de ce dernier. Cette évaluation est surtout influencée par le lieu de paiement, comme l'indique le graphique 4.14. D'un côté, il est évident que le besoin de sécurité maintes fois cité comme facteur déterminant ne joue pas un rôle majeur dans une situation de paiement concrète, ce qui prouve que la sécurité des paiements en espèces et sans numéraire est considérée comme bonne en Suisse¹³. De l'autre, la simplicité est de loin le motif le plus souvent mentionné pour justifier le choix habituel d'un moyen de paiement dans un lieu précis. La rapidité d'exécution du paiement est citée en deuxième position. En d'autres termes, les personnes interrogées pensent que le besoin très répandu de recourir à l'instrument de paiement réputé le plus facile à utiliser selon la situation est parfaitement satisfait dans la plupart des lieux de paiement. Font exception les achats en ligne et les hôtels ainsi que, dans une moindre mesure, les distributeurs automatiques de boissons ou de snacks et les taxis, pour lesquels la simplicité et la rapidité sont moins fréquemment invoquées, contrairement aux critères de choix «acceptation» et «sécurité», qui sont cités bien plus souvent que pour les autres lieux de paiement.

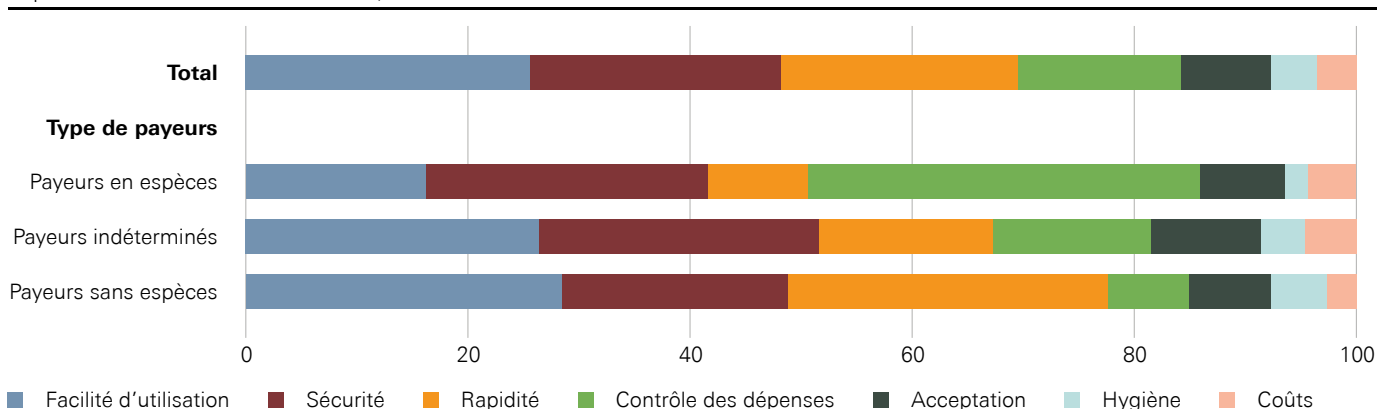
Troisièmement, le moyen de paiement réputé le plus simple pour payer dans un lieu précis n'est plus le numéraire comme en 2017, mais la carte de débit, car les supermarchés et les magasins d'alimentation sont les lieux de paiement le plus souvent fréquentés. Bien que moins marquée, une tendance similaire se dessine également pour les paiements au restaurant et dans les

¹³ La sécurité désigne ici spécifiquement la protection contre une perte financière et l'utilisation sûre d'un moyen de paiement. En l'occurrence, il convient de souligner que la population considère l'utilisation tant du numéraire que des différents moyens de paiement scripturaux comme généralement sûre (voir chapitre 3).

Graphique 4.13

CHOIX DU MOYEN DE PAIEMENT: CRITÈRE LE PLUS IMPORTANT PAR TYPE DE PAYEURS

Répartition en % de la base concernée; selon les entretiens individuels



Question: «Quel est pour vous le critère le plus important en cas normal lorsque vous choisissez un moyen de paiement?»

Base: tous les sondés (2 126 personnes).

Source: BNS.

magasins de nourriture à emporter. Cela met en exergue le constat énoncé au chapitre 3.2, selon lequel la population estime désormais que la carte de débit est d'utilisation plus facile que le numéraire.

4.3.3 AUTOÉVALUATION DES CHANGEMENTS DANS LES HABITUDES DE PAIEMENT

On peut conclure des déclarations précédentes qu'une part significative de la population a sensiblement modifié ses préférences et ses habitudes concernant le choix et l'évaluation des moyens de paiement depuis 2017. L'autoévaluation des habitudes de paiement passées et futures de la population confirme également une propension accrue au changement.

Dans l'enquête actuelle, 60% des personnes interrogées indiquent moins payer en espèces que trois ans auparavant, tandis qu'en 2017, 46% misaient sur une fréquence décroissante de leurs paiements en numéraire dans une perspective pluriannuelle. Dans ce contexte, il convient de noter que d'après la moitié des sondés, leur utilisation moindre du numéraire n'est pas liée à la pandémie de COVID-19 (voir également l'encadré «Impact de la pandémie de COVID-19 sur l'utilisation des moyens de paiement»).

La perspective telle qu'elle ressort de l'enquête de 2020 laisse présager que l'utilisation accrue des moyens de paiement sans numéraire se poursuivra (voir graphique 4.15). Par exemple, 57% des personnes interrogées déclarent vouloir moins payer en espèces à l'avenir (2017: 46%). Cité plus souvent qu'en 2017,

ce changement envisagé concerne toutes les classes d'âge et tranches de revenus, même si les personnes de 55 ans et plus ainsi que le groupe au revenu le plus faible continuent de tabler plus souvent que la moyenne sur une utilisation similaire du numéraire. Il faut par contre souligner que la volonté de changement semble être particulièrement répandue en Suisse italienne.

En outre, les personnes qui s'attendent à payer davantage sans numéraire à l'avenir justifient ce choix principalement par une acceptation et une simplification accrues de ce type de règlement. En revanche, la tendance de la société à se séparer de l'argent liquide est bien moins souvent citée qu'en 2017 pour expliquer le déclin escompté du recours au numéraire.

Dans le même temps, les habitudes restent le motif le plus fréquemment invoqué par la part modeste de la population qui pense régler tout aussi souvent en espèces dans les années à venir. Elles ont néanmoins sensiblement perdu en importance: en 2017, trois sondés sur quatre estimaient qu'il n'y avait aucune raison de modifier leur utilisation des moyens de paiement, tandis que seule une personne sur deux a évoqué cette raison en 2020.

Graphique 4.14

CHOIX DES MOYENS DE PAIEMENT: CRITÈRE DÉCISIF PAR LIEU DE PAIEMENT

Répartition, en % de la base concernée; selon les entretiens individuels



Question: «Pourquoi exactement utilisez-vous le plus souvent le moyen de paiement indiqué à ce point de vente?»
Base: sondés payant sur le lieu de paiement indiqué (voir intitulé des barres; nombre total de personnes interrogées: 807).
Source: BNS.

4.3.4 CONCLUSION

Globalement, l'évolution de l'importance comparée des différents types de payeurs, la nouvelle appréciation des moyens de paiement et l'autoévaluation des propres habitudes de paiement révèlent que la mise en balance des avantages relatifs du numéraire et des instruments de paiement scripturaux bénéficie sur le fond à ces derniers depuis 2017.

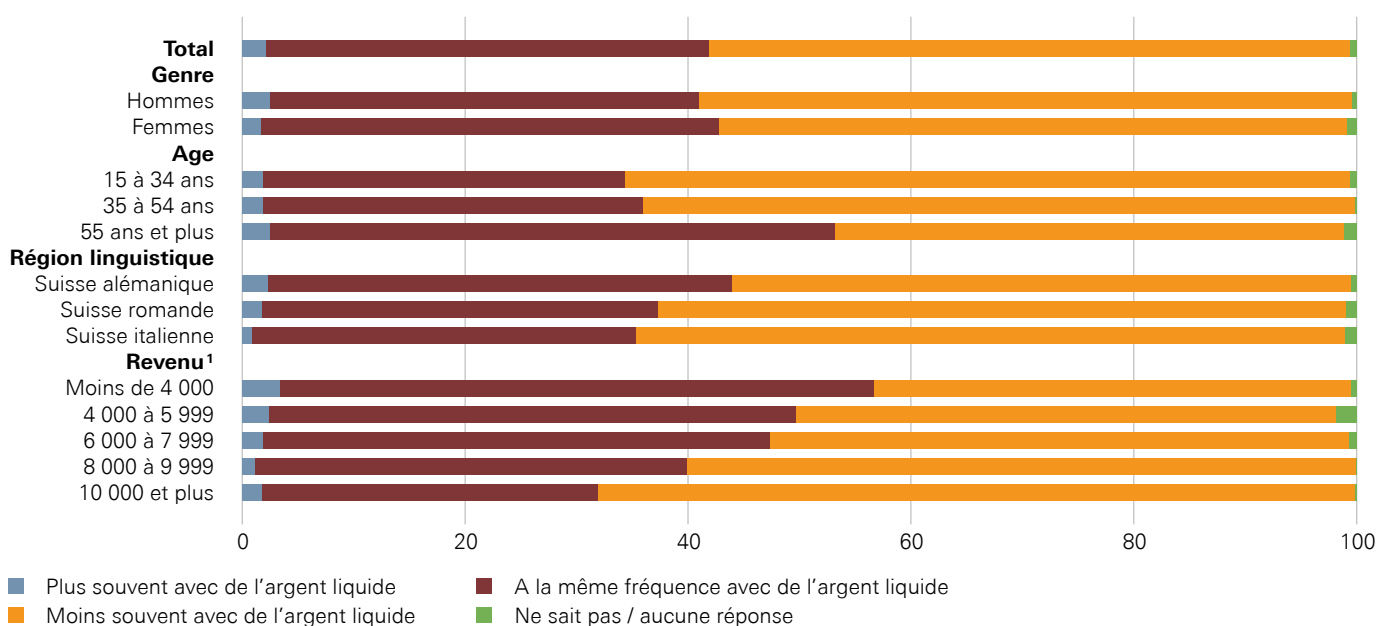
Les innovations technologiques, qui facilitent grandement l'utilisation des moyens de paiement sans numéraire, notamment la fonction sans contact désormais largement répandue pour les cartes de débit et de crédit ou la reconnaissance faciale permettant d'accéder aux applications de paiement, constituent une explication plausible sur ce point (voir chapitres 3 et 5).

Une part significative de la population s'est familiarisée avec les possibilités qu'offre l'innovation permanente dans le domaine des moyens de paiement sans numéraire, et les apprécie; elle modifie donc ses habitudes de paiement en conséquence. Dans le même temps, les motifs et les besoins des personnes préférant clairement le numéraire (part décroissante de la population) reflètent un faible besoin de changement dans ce groupe, dont les habitudes de paiement devraient dès lors perdurer.

Graphique 4.15

HABITUDES DE PAIEMENT ATTENDUES À L'AVENIR

Répartition, en % de la base concernée; selon les entretiens individuels



Question: «Pensez-vous que d'ici 2 ans, vous paierez personnellement plus souvent, à la même fréquence ou moins souvent avec de l'argent liquide qu'aujourd'hui?»

Base: sondés, dans l'ensemble (2 126 personnes) et dans chacun des groupes sociodémographiques concernés (voir annexe 2).

1 Revenu mensuel brut du ménage concerné, en francs.

Source: BNS.

L'essentiel en bref

- Le paiement sans contact est très répandu en Suisse: 92% des personnes interrogées ont une carte dotée d'une fonction sans contact; 60% des détenteurs de cartes de débit et de crédit indiquent payer toujours ou principalement sans contact.
- La majorité des sondés saluent le relèvement de la limite de saisie du NIP de 40 à 80 francs pour le paiement sans contact.
- Les applications de paiement affichent une évolution dynamique. Elles étaient marginales en 2017, mais leur notoriété, leur détention et leur utilisation ont fortement progressé en Suisse ces trois dernières années. En 2020, 48% des personnes interrogées en possédaient une. L'utilisation de ces applications représente 5% du nombre de transactions et 4% des montants.
- Selon le cas, les applications de paiement constituent une solution de rechange non seulement pour le numéraire, mais également pour les moyens de paiement scripturaux classiques. Elles remplacent l'argent liquide dans leur cas d'utilisation le plus important, à savoir les paiements à des particuliers.
- Le système de recouvrement direct (LSV) et eBill sont surtout utilisés pour des paiements récurrents. A ce jour, eBill et ses fonctions sont relativement peu connus.
- Les procédés de paiement basés sur l'innovation sont principalement employés par les hommes, les moins de 55 ans et les personnes aux plus hauts revenus.

Comme indiqué précédemment aux chapitres 3 et 4, les procédés de paiement basés sur l'innovation constituent un moteur important des dynamiques d'utilisation dans le trafic des paiements sans numéraire. Dans les paiements non récurrents, cela se traduit d'un côté par la forte progression des règlements sans contact lors de l'emploi des cartes de paiement (voir chapitre 5.1). De l'autre, le paiement avec un smartphone est dorénavant lui aussi établi en Suisse. Les applications de paiement¹ affichent par exemple la plus forte dynamique de croissance des moyens de paiement (voir chapitre 5.2). Les innovations relatives aux procédés de paiement ne se limitent cependant pas aux seuls paiements non récurrents. Dans les paiements récurrents², eBill propose une validation numérique et automatisée des factures comme solution de rechange au recouvrement direct (voir chapitre 5.3)³.

5.1 PAIEMENT SANS CONTACT PAR CARTE

Depuis 2014, il est techniquement possible d'effectuer en Suisse des paiements sans contact par carte grâce à la communication en champ proche (*near field communication*, NFC)⁴. Le paiement sans contact y est désormais très répandu. Selon leurs propres déclarations, 92% des personnes interrogées sont titulaires d'une carte de paiement (carte de débit ou de crédit) dotée de la fonction sans contact. En 2017, seuls 15% des détenteurs de cartes affirmaient payer toujours ou principalement sans contact avec leur carte, tandis que cette part atteint déjà 60% en 2020 (voir graphique 5.1).

Utilisation de la fonction sans contact

De par sa nature, la fonction sans contact joue un rôle majeur pour les paiements non récurrents sur place (par exemple à la caisse d'un magasin, à des distributeurs automatiques ou à des parcmètres). Dans l'ensemble, 30% des paiements non récurrents sont effectués sans contact. En revanche, seuls 16% des paiements sont réalisés de manière traditionnelle, c'est-à-dire par l'introduction d'une carte de débit, de crédit ou d'une carte prépayée

1 En plus des applications de paiement (par exemple Twint), les applications de détail spécifiques à un commerçant (par exemple Mobile CFF) et celles de banque mobile permettent de payer avec un smartphone (voir glossaire). Elles ne sont toutefois pas examinées dans ce chapitre.

2 Les dépenses récurrentes englobent principalement le loyer ou les intérêts hypothécaires, les impôts et les primes d'assurance-maladie.

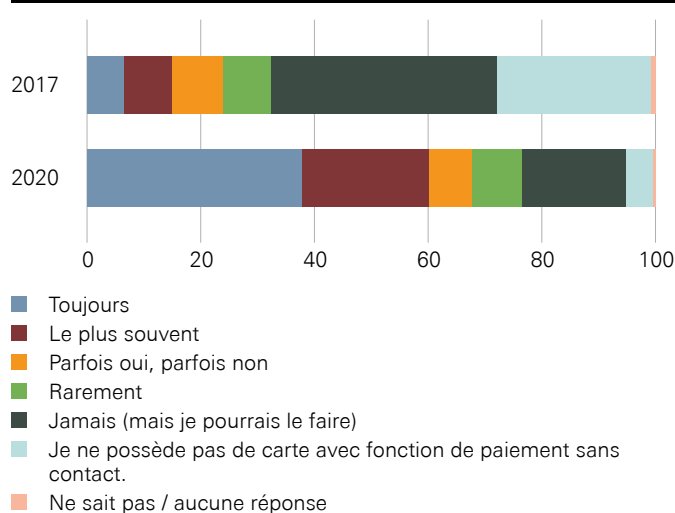
3 Des questions approfondies sur les procédés de paiement basés sur l'innovation (notamment les applications de paiement et eBill) ont été posées pour la première fois dans l'enquête sur les moyens de paiement 2020. Par conséquent, le chapitre 5 offre peu de points de comparaison avec les résultats de l'enquête de 2017.

4 Tous les paiements exécutés avec la NFC sont réputés «sans contact» pour les évaluations menées dans le cadre de la présente enquête, même lorsqu'un NIP devait également être saisi.

Graphique 5.1

RECOURS À LA FONCTION DE PAIEMENT SANS CONTACT

Répartition, en % de la base; selon les entretiens individuels



Question: «Quand vous payez avec votre carte, à quelle fréquence régulière utilisez-vous la fonction de paiement sans contact?»

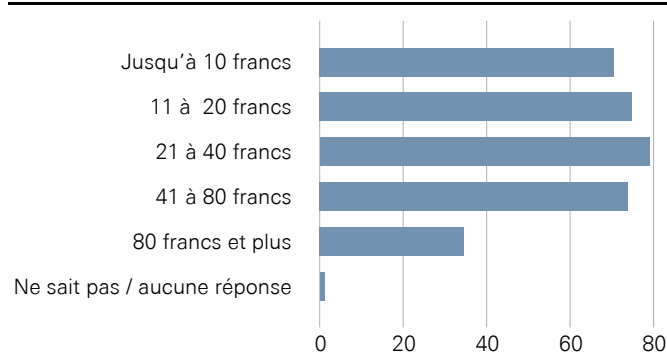
Base: sondés en possession d'une carte de débit ou de crédit (2020: 2 062 personnes; 2017: 1 843 personnes).

Source: BNS.

Graphique 5.2

PAIEMENTS EFFECTUÉS AVEC LA FONCTION SANS CONTACT, PAR TRANCHE DE MONTANTS

En % de la base (réponses multiples possibles); selon les entretiens individuels



Question: «Pour quels montants utilisez-vous la fonction de paiement sans contact?»

Base: sondés utilisant la fonction de paiement sans contact (1 580 personnes).

Source: BNS.

dans le terminal de paiement. Si l'on se base sur la part des transactions, le paiement sans contact domine clairement l'utilisation classique d'une carte de paiement. En revanche, les parts sont équilibrées si l'on considère les montants. Ainsi, une proportion relativement élevée du montant total des paiements non récurrents (27%) est réglée par carte sans recours à la fonction sans contact, tandis que 24% de ce montant sont acquittés avec cette fonction.

Limite de saisie du NIP

Jusqu'en avril 2020, seuls les montants de 40 francs au maximum pouvaient être réglés sans contact ni saisie du NIP en Suisse. Pour des raisons de politique sanitaire, la limite d'utilisation de la fonction sans contact, sans saisie du NIP, a ensuite été relevée à 80 francs. Comme auparavant, des sommes plus élevées peuvent également être payées sans contact, mais un NIP doit alors être saisi, ce qui constituerait le principal obstacle à l'emploi de la fonction sans contact pour ces montants. Presque tous les utilisateurs recourent à cette fonction pour des sommes inférieures à 80 francs, tandis que 35% seulement affirment payer sans contact des montants plus hauts (voir graphique 5.2). La limite de saisie du NIP semble toutefois ne plus entraver l'utilisation autant qu'autrefois: en 2017, seulement 21% des personnes interrogées qui utilisaient la fonction sans contact l'employaient aussi au-delà de cette limite, qui était alors fixée à 40 francs.

Les habitudes d'utilisation se sont rapidement adaptées à la nouvelle limite de saisie du NIP pour les montants de 80 francs au plus. En d'autres termes, le montant de ces paiements ne joue guère de rôle dans l'utilisation de la fonction sans contact. Une proportion quasiment similaire de sondés déclare employer cette fonction pour des sommes comprises entre l'ancienne et la nouvelle limite de saisie du NIP (soit de 41 à 80 francs) et pour des montants inférieurs à l'ancienne limite de 40 francs.

Ce constat concorde avec le fait que la plupart (40%) des sondés qui utilisent la fonction sans contact considèrent la limite en vigueur de 80 francs comme appropriée (voir graphique 5.3). Près d'un quart d'entre eux pourraient s'imaginer un nouveau relèvement au-delà de 80 francs, tandis que 31% opteraient pour une limite inférieure à ce montant. Dans ce dernier groupe, seuls 11% souhaitent un retour à l'ancienne limite de 40 francs.

Arguments pour et contre l'utilisation de la fonction sans contact

Comme en 2017, la rapidité (60%) et la simplicité (39%) du règlement sont les principales raisons de l'emploi de la fonction sans contact. Eu égard à la pandémie de COVID-19, il n'est guère étonnant que l'hygiène (28%) soit également citée parmi les motifs d'utilisation. Les principales raisons de la non-utilisation de cette fonction sont le manque de confiance dans la nouvelle technologie (30%), le manque d'information sur celle-ci (21%) et la crainte d'être victime d'une fraude (20%).

5.2 APPLICATIONS DE PAIEMENT

Les applications de paiement (par exemple Twint) permettent de payer avec un smartphone. Elles sont utilisées, d'une part, pour acheter des biens et des services sur place ou à distance (achats en ligne) et, d'autre part, pour transférer de l'argent à des particuliers. Les transactions correspondantes impliquent en général un virement (en cas de connexion à un compte), un paiement par carte de crédit ou de la monnaie électronique (application prépayée ou carte prépayée).

Diffusion et utilisation des applications de paiement

Ces applications étaient marginales en 2017, mais leur notoriété, leur détention et leur utilisation ont fortement progressé en Suisse ces trois dernières années (voir également chapitres 3.2 et 4.1). D'après les entretiens, presque la moitié des personnes interrogées (48%) possèdent une application de paiement et, dans le cadre d'une question ouverte, 69% mentionnent ces applications comme un autre moyen de paiement possible en remplacement du numéraire. Celles-ci représentent respectivement 5% et 4% du volume et du montant des paiements non récurrents.

Les sondés utilisent principalement l'application Twint. Cette solution suisse domine clairement (77% des applications de paiement installées par les participants), les parts des autres applications, telles qu'Apple Pay, Google Pay ou Samsung Pay, étant sensiblement inférieures. De plus, les applications de paiement sont reliées dans leur grande majorité à un compte (65%) ou à une carte de crédit (25%), tandis que les paiements sont exécutés de manière prépayée (monnaie électronique) dans 9% des cas (voir graphique 5.4)⁵.

Usage concret des applications de paiement

D'après les entretiens, 85% des personnes interrogées qui possèdent une application de paiement l'utilisent pour des versements à des particuliers, 48% pour des achats sur Internet, 44% à la caisse d'un magasin et 38% aux distributeurs automatiques et aux parcmètres (voir graphique 5.5).

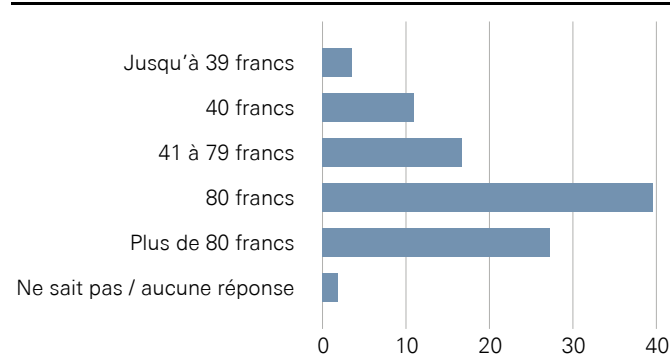
Selon le cas, les applications de paiement constituent une solution de rechange non seulement au numéraire, mais également aux moyens de paiement scripturaux classiques, tels que les cartes de paiement ou la banque en ligne (voir graphique 5.6). La grande majorité (80%) des personnes interrogées qui effectuent désormais des versements à des particuliers avec des applications de paiement déclarent qu'elles les faisaient en espèces auparavant. Concernant les achats sur Internet, ces applications remplacent surtout la carte de crédit et la carte prépayée ainsi que le virement (par exemple par banque

⁵ La proportion relativement élevée (65%) des applications de paiement liées à un compte concorde avec la part importante de Twint (77%) parmi les applications de paiement installées par les sondés. Contrairement à ce qui est le cas avec d'autres applications, cette connexion est possible et très répandue avec Twint.

Graphique 5.3

LIMITE SOUHAITÉE POUR LA SAISIE DU CODE LORS DE PAIEMENTS SANS CONTACT

En % de la base; selon les entretiens individuels

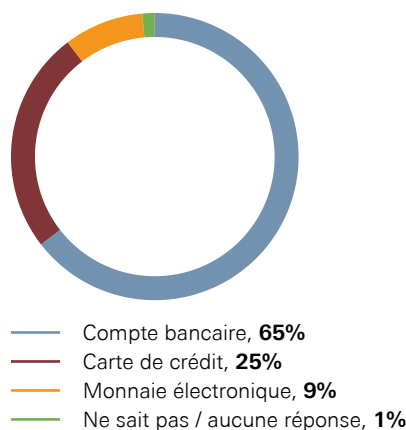


Question: «Pour vous, quelle serait la limite optimale ou jusqu'à quel montant souhaitez-vous pouvoir payer sans code lors de paiements sans contact?»
Base: sondés utilisant la fonction de paiement sans contact (1 580 personnes).
Source: BNS.

Graphique 5.4

MOYENS DE PAIEMENT LIÉS AUX APPLICATIONS DE PAIEMENT

En % de la base; d'après les réponses sur les moyens de paiement possédés

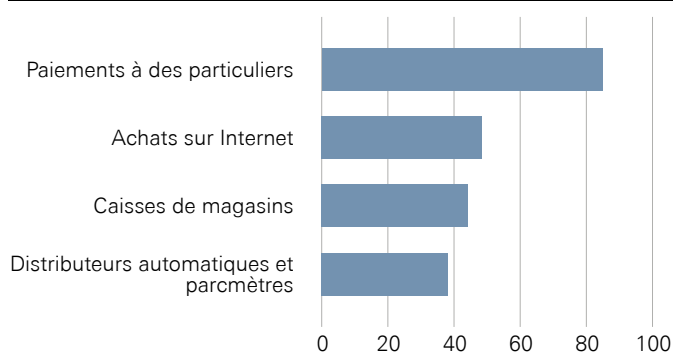


Base: toutes les applications de paiement en possession des sondés qui ont été recensées (1 029 personnes et 1 251 applications de paiement).
Source: BNS.

Graphique 5.5

APPLICATIONS DE PAIEMENT: CAS D'UTILISATION

En % de la base (réponses multiples possibles); selon les entretiens individuels



Question: «Utilisez-vous les applications de paiement aux endroits suivants ou pour les raisons suivantes?»

Base: sondés utilisant des applications de paiement (1 012 personnes).

Source: BNS.

en ligne ou au guichet de la Poste): 67% des sondés indiquent avoir réglé précédemment leurs achats en ligne par carte de crédit ou carte prépayée, et 21%, par virement. Parmi ceux qui règlent avec une application dans un magasin, 48% payaient auparavant avec une carte de débit, et 40%, en numéraire. Pour ce qui est des distributeurs automatiques et des parcmètres, les applications de paiement remplacent principalement les espèces (80%).

Arguments pour et contre l'utilisation des applications de paiement

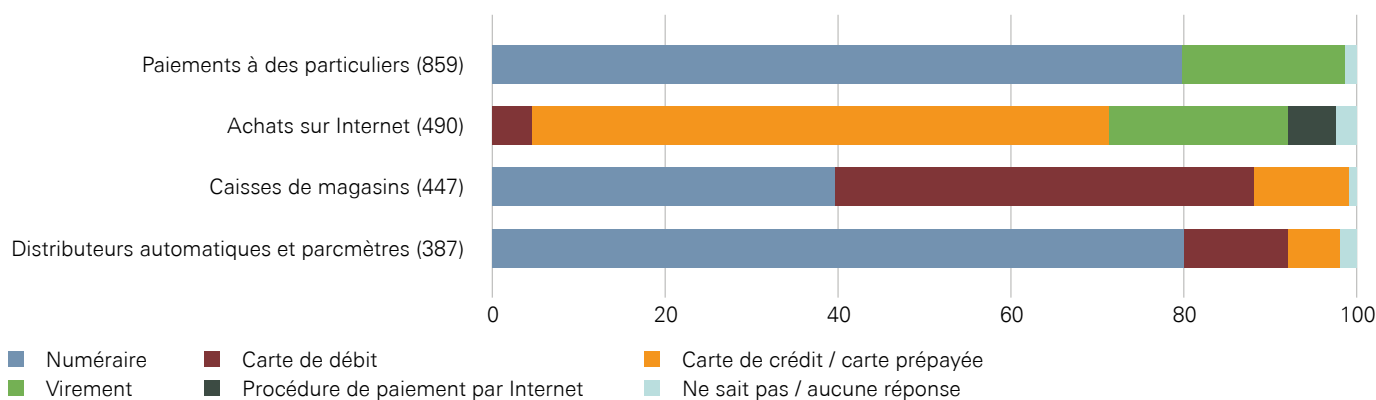
La majorité (57%) des personnes qui disposent d'applications de paiement les utilisent principalement en raison de la simplicité et de la vitesse du processus de paiement. De plus, elles précisent que le smartphone et donc l'application de paiement sont pratiquement toujours avec elles (14%). Les usages exposés dans le paragraphe précédent sont également mentionnés: 22% des personnes interrogées affirment utiliser une application de paiement pour établir un décompte dans le cercle privé (par exemple après un repas commun au restaurant), tandis que 11% y recourent dans des situations où elles devaient auparavant avoir l'appoint en liquide (par exemple paiements à des distributeurs automatiques, des parcmètres et des particuliers). Enfin, le virement immédiat des fonds du payeur au bénéficiaire est également l'une des raisons citées pour l'utilisation de ces applications (13%).

A l'inverse, des préoccupations d'ordre sécuritaire constituent le principal motif de la non-détention et de la non-utilisation des applications de paiement: 21% des sondés qui n'en ont pas installé craignent des pertes et 20% ont des doutes sur la protection des données. En outre, 21% déclarent ne pas utiliser ces applications au motif qu'elles n'apportent aucune valeur ajoutée par rapport aux moyens de paiement classiques. Par ailleurs, 16% des participants les considèrent compliquées et peu pratiques. Enfin, 14% disent ne pas savoir comment installer une telle application sur un smartphone, et 13% ne possèdent pas de smartphone.

Graphique 5.6

MOYENS DE PAIEMENT REMPLACÉS PAR DES APPLICATIONS DE PAIEMENT

En % de la base concernée; selon les entretiens individuels



Question: «Comment payiez-vous autrefois pour les cas où vous utilisez aujourd'hui une application de paiement?»

Base: sondés recourant à une application de paiement pour les cas d'utilisation concernés (voir intitulé des barres).

Source: BNS.

5.3 VALIDATION DES FACTURES AVEC EBILL

Procédure de paiement similaire au recouvrement direct (LSV), eBill permet de payer et de valider les montants des factures. Dans le cadre du LSV, l'émetteur d'une facture débite directement le compte pour lequel il possède une autorisation correspondante. eBill permet de recevoir des factures directement dans une banque en ligne. Les factures individuelles peuvent être validées ou refusées. De plus, eBill propose une fonction d'autorisation permanente pour automatiser la validation des factures. Cette fonction est le pendant numérique du consentement aux prélèvements réguliers à l'aide du LSV. Elle peut donc être considérée comme une solution de remplacement à celui-ci, du point de vue de l'utilisateur final.

Diffusion et utilisation d'eBill

Il découle de leurs fonctions que le LSV et eBill sont surtout utilisés pour des dépenses récurrentes. Si l'on considère les montants, la part de leur utilisation correspondante s'établit à 17% pour le LSV et à 6% pour eBill. La plupart des paiements récurrents (62%) font l'objet d'un virement par banque en ligne.

D'après les entretiens, 60% des personnes interrogées recourent au moins à l'un de ces deux procédés, le LSV et eBill étant actuellement employés en parallèle (voir graphique 5.7): 18% utilisent à la fois le LSV et eBill, 25% uniquement le LSV, et 16% exclusivement eBill.

Motifs de l'utilisation et de la non-utilisation d'eBill

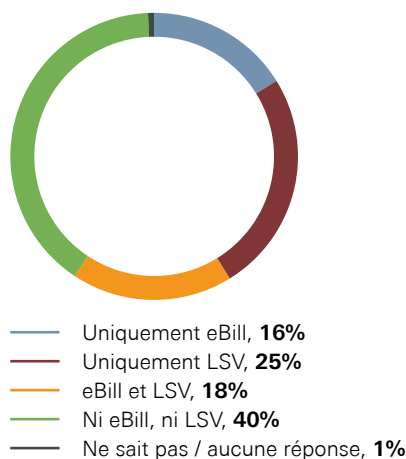
Interrogés sur les raisons de leur utilisation d'eBill, la grande majorité des sondés (76%) mentionnent la simplicité et la rapidité du système. Parmi ceux qui utilisent eBill mais pas le LSV, le meilleur contrôle des montants payés est la principale raison invoquée (47%).

La faible notoriété, surtout, explique l'utilisation encore relativement faible d'eBill et de ses fonctions. Environ 64% des non-utilisateurs et 49% des personnes qui utilisent le LSV mais pas eBill déclarent ne pas connaître ce procédé de paiement. De plus, ces dernières affirment recourir exclusivement au LSV, car le montant est débité sans devoir être validé (27%). eBill fournit également cette fonction grâce à l'autorisation permanente. En outre, la part des utilisateurs d'eBill qui ont configuré la fonction d'autorisation permanente est relativement faible (13%). On peut donc supposer que la plupart des personnes interrogées n'en ont pas connaissance. Contrairement aux motifs invoqués dans les chapitres sur le paiement sans contact par carte (voir chapitre 5.1) et sur les applications de paiement (voir chapitre 5.2), le manque de confiance dans la technologie ou les entraves à l'adoption d'une technologie plus récente jouent un rôle mineur dans la non-utilisation d'eBill.

Graphique 5.7

RECOURS AU RECOUVREMENT DIRECT ET À EBILL

En % de la base; selon les entretiens individuels



Question: «Utilisez-vous le système de recouvrement direct (LSV)? / Utilisez-vous eBill?»

Base: tous les sondés (2 126 personnes).

Source: BNS.

5.4 PERSPECTIVES ET RÉPARTITION SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Les procédés de paiement basés sur l'innovation, tels que le paiement sans contact par carte ou les applications de paiement, sont désormais très répandus en Suisse pour les règlements non récurrents. Le paiement sans contact fait aujourd'hui partie des principaux procédés de paiement, mais les applications de paiement n'occupent pas encore une position dominante dans le trafic des paiements.

Le paiement sans contact par carte et les applications de paiement ne jouent aucun rôle majeur dans les dépenses récurrentes, contrairement au LSV et à eBill qui, en plus de la banque en ligne, ont une certaine importance dans ce domaine, mais ne sont guère employés pour les paiements non récurrents. Bien que l'usage prévu de ces deux procédés soit similaire, ceux-ci sont actuellement utilisés en parallèle.

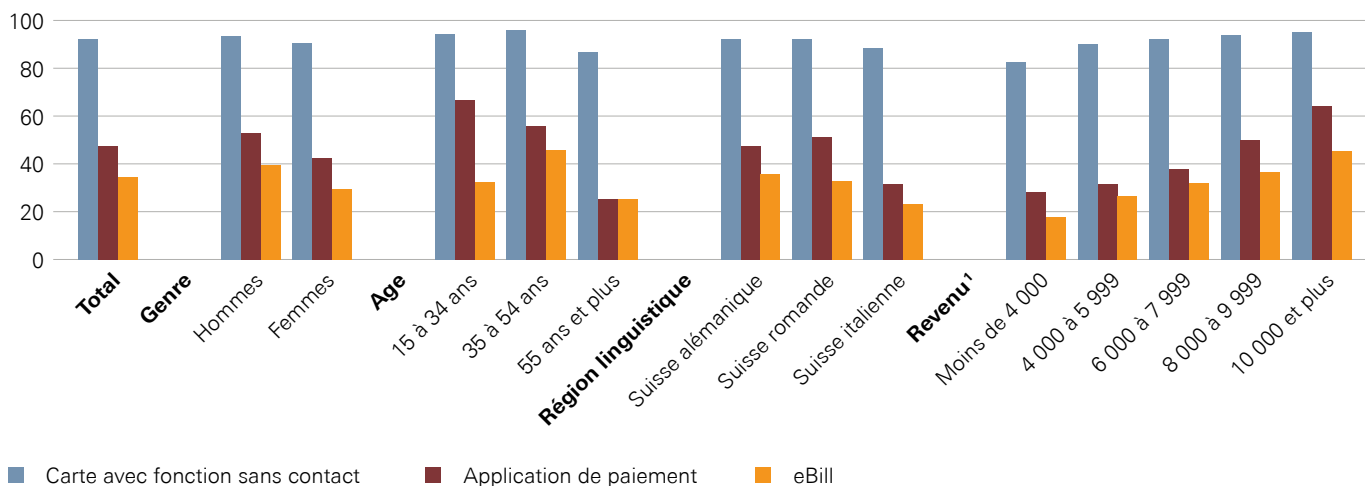
L'utilisation de la fonction sans contact et, en particulier, des applications de paiement a fortement progressé depuis 2017 pour les paiements non récurrents. Cette dynamique devrait se poursuivre à l'avenir, de sorte que le paiement sans contact et les applications gagneront encore en importance: d'un côté, 34% des personnes interrogées déclarent vouloir payer moins souvent en liquide et davantage par carte, et 21% souhaitent utiliser les applications de paiement plutôt que les espèces à l'avenir. De l'autre, la fonction sans contact et les applications de paiement présentent des similitudes pour ce qui est des caractéristiques sociodémographiques de leurs utilisateurs: compte tenu de la forte proportion de jeunes qui les possèdent, ces procédés de paiement gagneront en importance dans les années à venir (voir graphique 5.8).

Tous systèmes confondus, les procédés de paiement basés sur l'innovation semblent être plutôt utilisés par les hommes, les deux classes d'âge les plus jeunes et les personnes aux revenus les plus élevés. Si l'on considère les régions linguistiques, ils sont moins répandus en Suisse italienne. Globalement, les résultats mettent en évidence une forte hétérogénéité sociodémographique dans les moyens de paiement basés sur l'innovation qui sont utilisés par la population.

Graphique 5.8

MOYENS DE PAIEMENT BASÉS SUR L'INNOVATION: RÉPARTITION SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES DÉTENTEURS

En % de la base concernée; selon les entretiens individuels



Question: «Outre le liquide, il existe un grand nombre d'autres moyens de paiement (scripturaux). Parmi les moyens de paiement sans numéraire suivants, quels sont ceux que vous possédez?»

Base: tous les sondés (2 126 personnes).

1 Revenu brut mensuel du ménage concerné, en francs.

Source: BNS.

L'essentiel en bref

- En Suisse, plus des deux tiers de la population utilisent le numéraire en tant que réserve de valeur à court ou à long terme.
- Plus de la moitié des personnes interrogées qui conservent du numéraire déclarent détenir moins de 1 000 francs.
- La disponibilité immédiate de l'argent en cas de besoin et, dans une moindre mesure, la prévention des situations de crise sont les principales raisons de garder du numéraire en réserve.
- Les ménages utilisent principalement les billets de 100 francs à cette fin, suivis par ceux de 50 et de 200 francs. En revanche, les billets de 1000 francs sont rarement gardés en réserve.

Le chapitre 4.1 montre l'importance décroissante du numéraire en tant que moyen de paiement, alors que dans le même temps, le volume des billets de banque suisses en circulation a augmenté¹. Ces développements indiquent que le numéraire en francs est davantage utilisé comme réserve de valeur en Suisse et à l'étranger². Les espèces que les particuliers gardent en réserve en Suisse devraient elles aussi contribuer à cette tendance, au moins dans une certaine mesure.

Dans ce contexte, le présent chapitre examine l'importance du numéraire pour les ménages en tant que réserve de valeur et les principales coupures utilisées à cette fin. Il met également en évidence les motifs de cette réserve de valeur.

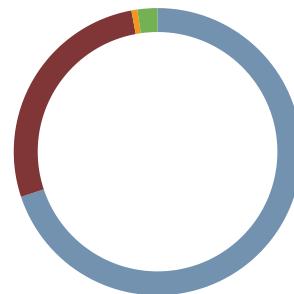
1 Source: portail de données de la BNS <https://data.snb.ch/fr>, rubrique Tableaux/Banque nationale suisse/Chiffres repères de la Banque nationale/Billets et pièces de monnaie en circulation.

2 La détention de francs suisses à l'étranger (pour des transactions ou comme réserve de valeur) n'est pas l'objet de l'enquête sur les moyens de paiement. Pour des estimations concernant les billets de banque suisses en circulation qui ne sont pas utilisés à des fins de transactions, voir Katrin Assenmacher, Franz Seitz et Jörn Tenhofen (2019), «The demand for Swiss banknotes: some new evidence», *Swiss Journal of Economics and Statistics*, 155(14), pp 1 à 22.

Graphique 6.1

UTILISATION DU NUMÉRAIRE COMME RÉSERVE DE VALEUR

En % de la base; selon les entretiens individuels



- Réserve de numéraire, **70%**
- Aucune réserve de numéraire, **27%**
- Ne sait pas / aucune réponse, **1%**
- Ne souhaite pas donner d'indications, **2%**

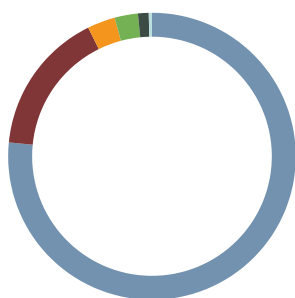
Question: «Vous ou votre ménage avez-vous une réserve en liquide pour des dépenses quotidiennes, pour des dépenses imprévues, pour économiser de manière ciblée ou pour détenir une réserve de valeur à long terme?»

Base: tous les sondés (2 126 personnes).

Source: BNS.

RÉSERVE DE NUMÉRAIRE PERSONNELLE: MONTANT

Répartition, en % de la base; selon les entretiens individuels



- Moins de 1 000 francs, **77%**
- 1 001 à 5 000 francs, **16%**
- 5 001 à 10 000 francs, **3%**
- 10 001 francs et plus, **3%**
- Ne sait pas / aucune réponse, **1%**
- Ne souhaite pas indiquer de montant, **0%**

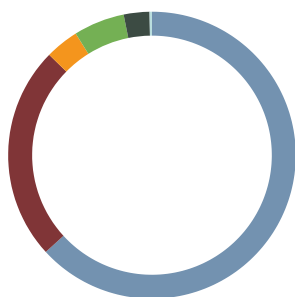
Question: «Combien d'argent liquide détenez-vous en réserve pour les dépenses quotidiennes, pour les dépenses imprévues, pour économiser de manière ciblée ou pour avoir une réserve de valeur?»

Base: sondés donnant des indications sur leur réserve personnelle d'argent liquide (617 personnes).

Source: BNS.

RÉSERVE DE NUMÉRAIRE DU MÉNAGE: MONTANT

Répartition, en % de la base; selon les entretiens individuels



- Moins de 1 000 francs, **63%**
- 1 001 à 5 000 francs, **24%**
- 5 001 à 10 000 francs, **4%**
- 10 001 francs et plus, **6%**
- Ne sait pas / aucune réponse, **3%**
- Ne souhaite pas indiquer de montant, **0%**

Question: «Combien d'argent liquide votre ménage détient-il en réserve pour les dépenses quotidiennes, pour les dépenses imprévues, pour économiser de manière ciblée ou pour avoir une réserve de valeur?»

Base: sondés donnant des indications sur la réserve de numéraire de l'ensemble de leur ménage (837 personnes).

Source: BNS.

Deux aspects doivent être pris en compte pour interpréter les informations sur l'utilisation du numéraire en tant que réserve de valeur: premièrement, les questions sur ce sujet ont été profondément remaniées par rapport à celles de l'enquête de 2017³. On opère désormais une distinction entre un usage pour une réserve à court terme (destinée aux dépenses courantes, aux imprévus ou à une épargne ciblée en vue d'une dépense précise) et pour une réserve à long terme. De plus, les informations pouvaient concerner les réserves personnelles d'argent liquide ou celles de l'ensemble du ménage. Ces adaptations permettent de mieux recenser cet usage en tant que réserve de valeur, mais entravent la comparabilité au fil du temps.

Deuxièmement, les réponses sur ce sujet sensible pourraient ne pas être totalement fiables pour des raisons de sécurité et de discrétion. De plus, elles ne sauraient être entièrement représentatives, notamment du fait que les ménages très fortunés sont généralement mal couverts par l'échantillon⁴. Les résultats doivent donc être considérés avec une certaine prudence.

6.1 HABITUDES RELATIVES À LA RÉSERVE DE VALEUR

Parmi les sondés, environ 70% indiquent posséder de l'argent liquide chez eux ou dans un coffre-fort, en plus des montants qu'ils ont en poche (voir graphique 6.1). Ces réserves d'argent liquide peuvent servir aussi bien à court qu'à long terme. En moyenne, 85% des réserves de valeur des ménages sont destinées au court terme, c'est-à-dire aux dépenses courantes, aux imprévus ou à une épargne ciblée. Le reste (15%) est détenu sur le long terme.

Les évaluations ci-après s'appuient sur les informations des sondés qui gardent de l'argent liquide en réserve à court ou à long terme. Dans ce groupe, les réserves des personnes individuelles sont inférieures à 1 000 francs dans trois quarts des cas. Une proportion de 16% affirme détenir entre 1 001 et 5 000 francs. Seuls 3% ont plus de 10 000 francs en espèces (voir graphique 6.2).

Conformément aux attentes, les réserves de numéraire pour l'ensemble du ménage sont plus élevées. La part des ménages qui gardent en réserve, au plus, 1 000 francs en liquide est de 63%, tandis que 24% conservent entre 1 001 et 5 000 francs. Une part de 6% déclare détenir plus de 10 000 francs en espèces (voir graphique 6.3).

³ On renonce dès lors à comparer les résultats des deux enquêtes dans ce chapitre.

⁴ Voir OCDE (2013): *Lignes directrices de l'OCDE en matière de microstatistiques sur le patrimoine des ménages*.

Si l'on considère les caractéristiques sociodémographiques, on constate que les personnes ou les ménages romands sont moins nombreux à conserver des espèces que dans les deux autres régions linguistiques. En revanche, aucune différence significative liée à l'âge ou au revenu n'est identifiée. Les payeurs sans espèces sont moins nombreux à garder du numéraire en réserve que les deux autres types de payeurs (payeurs en espèces et indéterminés). Cela pourrait tenir au fait qu'ils ne voient aucune raison de le faire, car le numéraire détenu en réserve ne le serait pas à des fins de paiement.

En ce qui concerne le montant des espèces gardées en réserve au fil du temps, 57% des personnes concernées affirment en conserver à peu près autant qu'il y a trois ans, tandis que 21% déclarent une somme plus élevée qu'en 2017. Ces dernières justifient cette hausse essentiellement par le fait que leur revenu ou leur fortune sont aujourd'hui plus élevés que lors de la précédente enquête. Un groupe similaire (20%) déclare garder moins d'argent liquide. Il précise notamment que les réserves de numéraire sont moins essentielles en raison de l'importance croissante des moyens de paiement scripturaux ou que l'argent gardé en réserve n'a pas été remplacé après avoir été dépensé.

Coupures

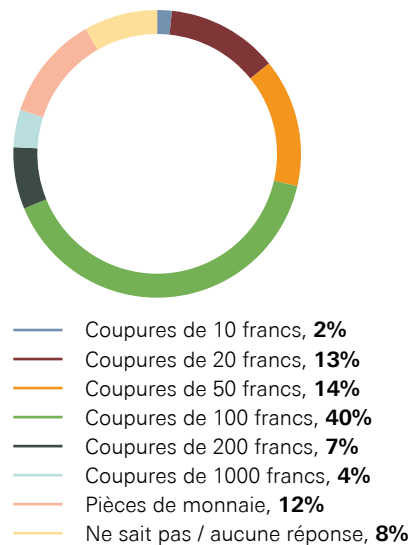
Parmi les personnes interrogées qui gardent des espèces en réserve à court terme, 40% utilisent surtout des billets de 100 francs à cet effet. Viennent ensuite les billets de 50 et de 20 francs, qui sont principalement utilisés dans ce but par respectivement 14% et 13% des personnes concernées (voir graphique 6.4). Le billet de 100 francs est également la coupure la plus fréquemment choisie pour les réserves de valeur à long terme (17% des sondés concernés). Suivent les billets de 200 et de 50 francs, qui sont chacun utilisés essentiellement à cette fin par 6% des sondés concernés. Il convient toutefois de noter que la part des personnes ne donnant aucune indication à ce sujet (58%) est sensiblement supérieure à la même catégorie relative aux réserves de valeur à court terme (voir graphique 6.5). Il est possible que ces personnes n'aient effectivement pas connaissance des coupures dont est composée leur réserve d'espèces à long terme (à domicile ou dans un coffre-fort) ou qu'elles ne souhaitent fournir aucune information à ce sujet par souci de discrétion.

La proportion de billets de 1000 francs dans les réserves de valeur détenues à court ou à long terme est relativement faible. Si l'on se base sur le montant, ces billets devraient cependant représenter une part importante du total des espèces gardées en réserve, en raison de leur valeur nominale élevée.

Graphique 6.4

CONSERVATION À COURT TERME DE NUMÉRAIRE: COUPURES

Répartition, en % de la base; selon les entretiens individuels



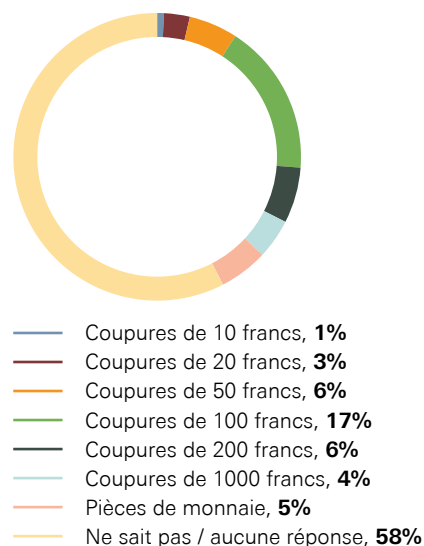
Question: «Sous quelle forme cette somme en espèces est-elle surtout présente pour les dépenses imprévues ou pour économiser de manière ciblée?»
 Base: sondés détenant une réserve de numéraire personnelle ou dans le ménage tant pour les dépenses imprévues et pour économiser de manière ciblée, que pour avoir une réserve de valeur pour le long terme (852 personnes).

Source: BNS.

Graphique 6.5

CONSERVATION À LONG TERME DE NUMÉRAIRE: COUPURES

Répartition, en % de la base; selon les entretiens individuels



Question: «Sous quelle forme cette somme en espèces est-elle surtout présente pour la conservation de numéraire à long terme?»
 Base: sondés détenant une réserve de numéraire personnelle ou dans le ménage tant pour les dépenses imprévues et pour économiser de manière ciblée, que pour avoir une réserve de valeur pour le long terme (852 personnes).

Source: BNS.

6.2 MOTIFS DE LA RÉSERVE DE VALEUR

Près des trois quarts des personnes interrogées qui gardent des espèces en réserve à court ou à long terme⁵ déclarent le faire essentiellement pour pouvoir en disposer immédiatement en cas de besoin (voir graphique 6.6). Cela coïncide avec le fait que le montant de cette réserve est généralement inférieur à 1 000 francs. La volonté d’avoir un coussin de sécurité pour les situations de crise est la deuxième raison la plus fréquemment citée par ces personnes, même si sa part est bien moins importante (17%). Cela pourrait s’expliquer par le fait que l’enquête de 2020 a été menée en pleine pandémie de COVID-19. En revanche, la faiblesse durable des taux d’intérêt n’incite toujours pas les ménages à conserver de l’argent liquide chez eux ou dans un coffre-fort, probablement parce que la plupart des particuliers n’ont jusqu’à présent pas été directement concernés par les taux d’intérêt négatifs.

⁵ La question sur les motifs d’une réserve de valeur a été posée aux personnes qui détiennent des espèces pour financer des dépenses imprévues, pour constituer une épargne ciblée ou pour créer une réserve à long terme.

6.3 CONCLUSION

Les informations fournies par les sondés sur la conservation de numéraire permettent d’estimer le total des espèces que les ménages suisses gardent en réserve à des fins autres que de paiement. Il convient de noter que cette estimation tend à être trop faible en raison des problèmes énoncés précédemment. Selon cette estimation, les réserves d’espèces détenues en Suisse par les particuliers avoisineraient les 10 milliards de francs, soit quelque 12% du total des billets en circulation⁶. Dans l’ensemble, l’utilisation du numéraire en tant que réserve de valeur est proche de celle observée en 2017. De même, selon une comparaison internationale, le volume d’argent liquide que chaque personne garde en réserve en Suisse et dans la zone euro présente un ordre de grandeur similaire⁷.

De plus, les résultats de l’enquête laissent penser que la détention de numéraire à des fins de réserve de valeur à court ou à long terme joue un rôle minime par rapport à d’autres types de patrimoine financier (par exemple avoirs en compte, épargne du 3^e pilier ou titres). Concrètement, la part du patrimoine financier que les ménages suisses gardent sous forme de numéraire se situe dans le bas de la fourchette des pourcentages à un chiffre.

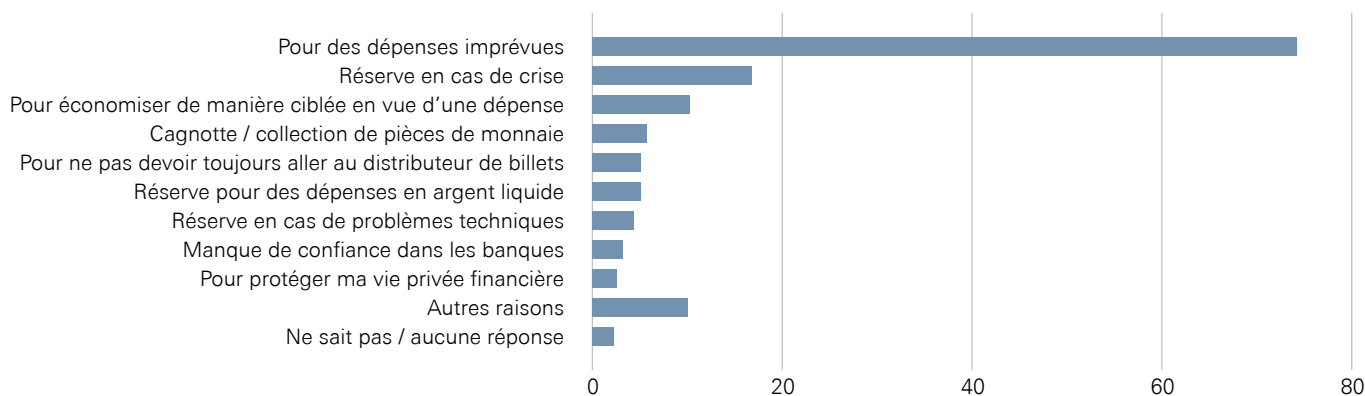
⁶ À la fin de l’enquête en novembre 2020, les billets en circulation représentaient environ 86 milliards de francs (voir <https://data.snb.ch/fr>, rubrique Tableaux/ Banque nationale suisse/Chiffres repères de la Banque nationale/Billets et pièces de monnaie en circulation).

⁷ Dans la zone euro, la plupart des personnes interrogées détiennent moins de 1 000 euros en espèces. Voir European Central Bank (2020): *Study on the payment attitudes of consumers in the euro area (SPACE)*.

Graphique 6.6

PRINCIPALES RAISONS DE L’UTILISATION DU NUMÉRAIRE COMME RÉSERVE DE VALEUR

Répartition, en % de la base (réponses multiples possibles); selon les entretiens individuels



Question: «Quelles sont pour vous / votre foyer les trois principales raisons de garder des réserves d’argent liquide personnelles / du foyer?»

Base: sondés qui détiennent des réserves de numéraire pour financer des dépenses imprévues, une épargne ciblée ou une réserve à long terme (1 155 personnes).

Source: BNS.

Remarques méthodologiques

Les participants à l'enquête sur les moyens de paiement ont été sélectionnés selon un processus aléatoire et interrogés entre la mi-août et novembre 2020. Le tirage de l'échantillon s'appuyait sur le cadre d'échantillonnage de l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour la réalisation de sondages auprès des personnes et des ménages (SRPH). Ce cadre est construit à partir des données des registres des habitants des communes et des cantons, qui sont mises à jour chaque trimestre. Un échantillon aléatoire stratifié reposant sur les caractéristiques «région linguistique», «genre» et «classe d'âge» a été choisi sur cette base pour l'enquête sur les moyens de paiement 2020.

Comportant près de 200 questions, les entretiens individuels de cette enquête ont pour la plupart été menés sous forme d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (*computer assisted telephone interview*, CATI)¹. Pour la seconde partie de l'enquête, à savoir la tenue du journal des paiements, les personnes interrogées pouvaient saisir leurs informations soit de manière numérique (grâce à un navigateur Web), soit sur papier. Les deux tiers ont opté pour la variante numérique, à laquelle elles pouvaient accéder depuis des appareils compatibles avec Internet (ordinateur personnel ou portable, smartphone, etc.). Les personnes qui ont choisi la variante papier ont reçu un journal des paiements et, en plus, un petit carnet leur permettant de noter régulièrement les dépenses de la journée.

Une indemnité de 100 francs a été versée aux participants à l'issue de l'enquête. Une lettre de remerciements et un rouleau de copeaux comprimés provenant de billets de banque retirés de la circulation leur ont également été envoyés. Cette somme est conforme à la pratique pour les enquêtes nécessitant d'y consacrer un temps comparable.

Dans l'ensemble, 2 434 personnes ont été interrogées durant la phase de terrain. Parmi celles-ci, 2 144 ont rempli leur journal des paiements de façon exhaustive. Plusieurs facteurs expliquent le taux de réponse élevé (88%): d'une part, les participants ont reçu des rappels par téléphone et par courriel pour tenir leur journal; d'autre part, l'indemnité n'a été versée qu'après réception d'un journal complet.

Après avoir collecté les données, DemoSCOPE a procédé à leur apurement. Les entretiens qui n'avaient pas été réalisés conformément aux consignes ou dont le taux de

non-réponse était trop élevé ont ainsi été écartés du set de données. De plus, celui-ci ne comprend que les entretiens qui s'accompagnaient d'un journal des paiements complet. Lors de l'examen de ces journaux, DemoSCOPE en a identifié dix qui étaient déficients sur le plan qualitatif. Ceux-ci et huit autres journaux des paiements réceptionnés par DemoSCOPE après la fin de l'enquête ont été exclus du set de données. Dans l'ensemble, 308 entretiens ont ainsi été écartés, et 2 126 sets de données (entretien et journal) sont finalement entrés dans l'analyse. Par ailleurs, la plausibilité de toutes les entrées des journaux des paiements a été vérifiée pour éliminer d'éventuelles indications erronées ou erreurs d'écriture.

DemoSCOPE a ensuite pondéré les données apurées en s'appuyant sur les caractéristiques structurelles de la population (personnes résidentes âgées de 15 ans ou plus) afin d'obtenir des conclusions représentatives. Concrètement, il a redressé les données en pondérant tous les entretiens et les journaux des paiements en fonction des paramètres de la région linguistique, de l'âge et du genre, selon leurs parts effectives dans l'ensemble de la population. Toutes les indications du rapport sur le nombre de personnes, de dépenses ou le montant total de ces dernières sont des sommes pondérées.

Différences méthodologiques entre les enquêtes de 2017 et de 2020

Contrairement à l'enquête de 2020, celle de 2017 reposait intégralement sur des entretiens individuels assistés par ordinateur (EIAO) conduits au domicile des participants, qui avaient été sélectionnés selon un processus d'échantillonnage aléatoire. La méthode CATI a dû être adoptée en raison de la pandémie de COVID-19. Il a ainsi été possible de conserver l'entretien individuel et de réduire l'impact de la méthode statistique, tout en garantissant le mieux possible la comparabilité des résultats des deux enquêtes.

De plus, le changement de méthode ne permettait plus d'utiliser l'ancien processus d'échantillonnage aléatoire stratifié. Le cadre d'échantillonnage de l'OFS désormais utilisé a néanmoins posé les bases d'une enquête de grande qualité. En raison de l'adaptation du processus d'échantillonnage, une proportion plus importante qu'en 2017 de personnes aux revenus élevés avec un diplôme du degré tertiaire ont pu être interrogées.

¹ Seuls trois entretiens ont été conduits en présentiel au domicile des participants, à la demande de ces derniers.

Répartition de l'échantillon selon les caractéristiques sociodémographiques

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

	Nombre de personnes comprises dans l'échantillon	Description
Total		
Ensemble des personnes interrogées	2 126	Taille de l'échantillon apuré incluant toutes les personnes interrogées
Genre		
Hommes	1 048	Hommes participant à l'enquête sur les moyens de paiement
Femmes	1 078	Femmes participant à l'enquête sur les moyens de paiement
Age		
15 à 34 ans	610	Personnes interrogées âgées de 15 à 34 ans
35 à 54 ans	727	Personnes interrogées âgées de 35 à 54 ans
55 ans et plus	788	Personnes interrogées âgées de 55 ans et plus
Région linguistique¹		
Suisse alémanique	1 506	Personnes interrogées domiciliées en région germanophone
Suisse romande	520	Personnes interrogées domiciliées en région francophone
Suisse italienne	100	Personnes interrogées domiciliées en région italophone
Type d'habitat²		
Ville	1 302	Personnes interrogées dont le domicile appartient à la catégorie «Espace des centres urbains»
Agglomération	464	Personnes interrogées dont le domicile appartient à la catégorie «Espace sous influence des centres urbains»
Campagne	359	Personnes interrogées dont le domicile appartient à la catégorie «Espace hors influence des centres urbains»
Niveau de formation³		
Degré tertiaire	941	Personnes interrogées ayant indiqué comme plus haut niveau de formation achevé HES, ETS, Ecole supérieure d'économie, Haute école pédagogique, Université ou Ecole polytechnique fédérale
Degré secondaire II	982	Personnes interrogées ayant indiqué comme plus haut niveau de formation achevé le gymnase ou la maturité professionnelle
Ecole obligatoire	179	Personnes interrogées ayant indiqué comme plus haut niveau de formation achevé l'école primaire ou secondaire, ou n'ayant pas de formation
Revenu		
Moins de 4 000 francs	205	Personnes interrogées dont le revenu mensuel brut du ménage est inférieur à 4 000 francs
4 000 à 5 999 francs	318	Personnes interrogées dont le revenu mensuel brut du ménage est compris entre 4 000 et 5 999 francs
6 000 à 7 999 francs	361	Personnes interrogées dont le revenu mensuel brut du ménage est compris entre 6 000 et 7 999 francs
8 000 à 9 999 francs	360	Personnes interrogées dont le revenu mensuel brut du ménage est compris entre 8 000 et 9 999 francs
10 000 francs et plus	721	Personnes interrogées dont le revenu mensuel brut du ménage est de 10 000 francs ou plus
Statut d'activité		
Personne active occupée	1 357	Personnes interrogées occupant un emploi (temps complet ou partiel, ou profession indépendante)
Personne au chômage	54	Personnes interrogées (momentanément) sans emploi
Personne en formation	196	Personnes interrogées en formation ou en apprentissage
Personne à la retraite	461	Personnes interrogées à la retraite, rentiers

1 La répartition par région linguistique des communes de domicile est fondée sur la langue la plus souvent parlée selon le relevé structurel de l'OFS: www.bfs.admin.ch, Trouver des statistiques/Statistique des régions/Atlas/Atlas statistique de la Suisse/Statatlas Suisse 01-Population/Niveaux géographiques de la Suisse/Régions d'analyse/Régions linguistiques/2016 - carte par commune. Pour des raisons de présentation, les communes italophones situées hors du canton du Tessin entrent dans la catégorie Suisse italienne.

2 La répartition des types d'habitat se fonde sur la typologie territoriale de l'OFS:

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/analyses-spatiales/niveaux-geographiques/typologies-territoriales.html>

3 Les sommes des catégories sociodémographiques ne correspondent pas obligatoirement au total en raison d'un manque d'information sur le niveau de formation, le revenu et le statut d'activité ou à cause des arrondis.

Source: BNS.

Application de détail	Application permettant de payer avec un smartphone, comme une → application de paiement, mais spécifique à un commerçant et ne proposant à la vente que des biens et services de celui-ci. Par exemple, «Mobile CFF» est une application de détail très répandue en Suisse. Un règlement avec une telle application peut impliquer un paiement par carte de crédit, par → monnaie électronique (en général paiement par carte prépayée) ou un virement. De plus, une application de détail peut être associée à une application de paiement, de sorte que les règlements effectués avec la première reposeront indirectement sur le moyen de paiement consigné dans la seconde.
Application de paiement	Forme de paiement mobile qui permet, d'une part, de régler des biens et services (sur place ou à distance) et, d'autre part, de transférer de l'argent à un particulier. Les transactions correspondantes impliquent en général un virement (en cas de connexion à un compte) ou un paiement par carte de crédit ou par monnaie électronique (application prépayée ou carte prépayée). Le paiement dans un point de vente requiert la lecture d'un code QR par le biais de la technologie BLE ou NFC (→ fonction sans contact) et, en cas de règlement à un particulier, la saisie du numéro de téléphone. En Suisse, Twint est la principale application de paiement utilisée (voir chapitre 5.2).
Autre carte de paiement	Carte émise par un commerçant (par exemple station-service ou commerce de détail) disposant d'une fonction de paiement ainsi que carte prépayée ne pouvant être utilisée qu'auprès d'une enseigne (par exemple carte-cadeau) ou de manière limitée (université, cantine, laverie, etc.).
Banque en ligne (e-banking et banque mobile)	Fonction permettant de réaliser des opérations bancaires par Internet, indépendamment du lieu et des horaires d'ouverture des établissements. Les banques proposent à cet effet des sites ou des portails sur Internet (e-banking) ou des applications spécifiques (banque mobile ou m-banking) pour que leurs clients exécutent ces opérations.
Carte de crédit	Carte de paiement permettant à son titulaire de bénéficier d'un crédit jusqu'à un plafond défini pour effectuer des paiements ou des retraits de numéraire. Si la dette correspondante est remboursée dans le délai défini (en général un mois), aucun intérêt n'est appliqué. Au-delà de ce délai, le titulaire peut rembourser à tempérament moyennant le versement d'intérêts.
Carte de débit	Carte de paiement associée à un compte bancaire ou postal et permettant à son titulaire d'effectuer des paiements et de retirer du numéraire (par exemple Maestro et PostFinance Card).
eBill	Système permettant de recevoir et de régler des factures directement dans une → banque en ligne (e-banking). Les factures individuelles peuvent être validées ou refusées. De plus, eBill propose une fonction d'autorisation permanente pour automatiser la validation des factures. Cette fonction est le pendant numérique du consentement aux prélèvements réguliers dans le cadre du → système de recouvrement direct (LSV). Elle peut être considérée comme une solution de rechange à celui-ci.
Fonction sans contact	Fonction permettant la transmission des informations de paiement entre un dispositif physique (par exemple smartphone ou carte de paiement) et un terminal au point de vente (→ lieu de paiement) sans contact physique entre le dispositif et le terminal. Elle est couramment mise en œuvre à l'aide de la technologie de communication en champ proche (<i>near field communication</i> , NFC), du Bluetooth à basse consommation (<i>Bluetooth low energy</i> , BLE) ou de la lecture d'un code QR (<i>quick response</i>).
Instrument de paiement	→ Moyen de paiement.
Lieu de paiement	Point de vente, c'est-à-dire endroit où des biens ou des services sont achetés et payés. Dans le présent rapport, le lieu de paiement englobe aussi bien des points de vente spécifiques (par exemple supermarché, restaurant, plate-forme en ligne, etc.) que des contreparties (par exemple particuliers) et des buts de paiement (par exemple «repas et boissons à l'extérieur»).
Monnaie électronique	Valeur monétaire stockée sous forme électronique, représentant une créance sur l'émetteur, qui est émise contre la remise de fonds aux fins d'opérations de paiement. Elle englobe les avoirs prépayés et les cartes prépayées avec de nombreuses possibilités d'utilisation.
Moyen de paiement	Instrument permettant de s'acquitter d'un montant. Exemples: numéraire, carte de paiement (carte de débit ou de crédit, carte prépayée et autres cartes de paiement), virement (par banque en ligne), recouvrement direct et monnaie électronique. En font également partie dans le présent rapport les applications de paiement et les procédés de paiement par Internet.
Point de vente	→ Lieu de paiement.
Procédé de paiement par Internet	Procédé de paiement basé sur Internet qui est généralement associé à une carte de paiement et sert principalement à régler des achats en ligne (par exemple PayPal). Dans le présent rapport, il s'agit de tous les paiements déclenchés par Internet sans recours à une application de → banque en ligne, à une → application de paiement ou à une → application de détail.
Système de recouvrement direct (LSV)	Procédure permettant de régler et libérer les montants des factures. L'émetteur d'une facture (bénéficiaire du paiement) débite directement le compte sur lequel le payeur lui a accordé une autorisation correspondante.

Editeur

Banque nationale suisse
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00

Renseignements

communications@snb.ch

Langues

Français, allemand, italien et anglais

Conception

Interbrand AG, Zurich

Composition et impression

Neidhart+Schön Group AG, Zurich

Date de publication

Juin 2021

ISSN 2624-5280 (version imprimée)
ISSN 2624-5299 (version électronique)

Accès aux publications

Les publications de la Banque nationale suisse peuvent être consultées sur Internet, à l'adresse www.snb.ch, Publications.

Le calendrier des publications figure à l'adresse www.snb.ch, Médias/Calendrier.

Une grande partie des publications peuvent être obtenues sur papier, individuellement ou par abonnement, à l'adresse suivante:
Banque nationale suisse, Bibliothèque
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 11 50
Fax +41 58 631 50 48
E-mail: library@snb.ch

**Droits d'auteur/copyright ©**

La Banque nationale suisse (BNS) respecte tous les droits de tiers, en particulier ceux qui concernent des œuvres susceptibles de bénéficier de la protection du droit d'auteur (informations ou données, libellés et présentations, dans la mesure où ils ont un caractère individuel).

L'utilisation, relevant du droit d'auteur (reproduction, utilisation par Internet, etc.), de publications de la BNS munies d'un copyright (© Banque nationale suisse/BNS, Zurich/année, etc.) nécessite l'indication de la source, si elle est faite à des fins non commerciales. Si elle est faite à des fins commerciales, elle exige l'autorisation expresse de la BNS.

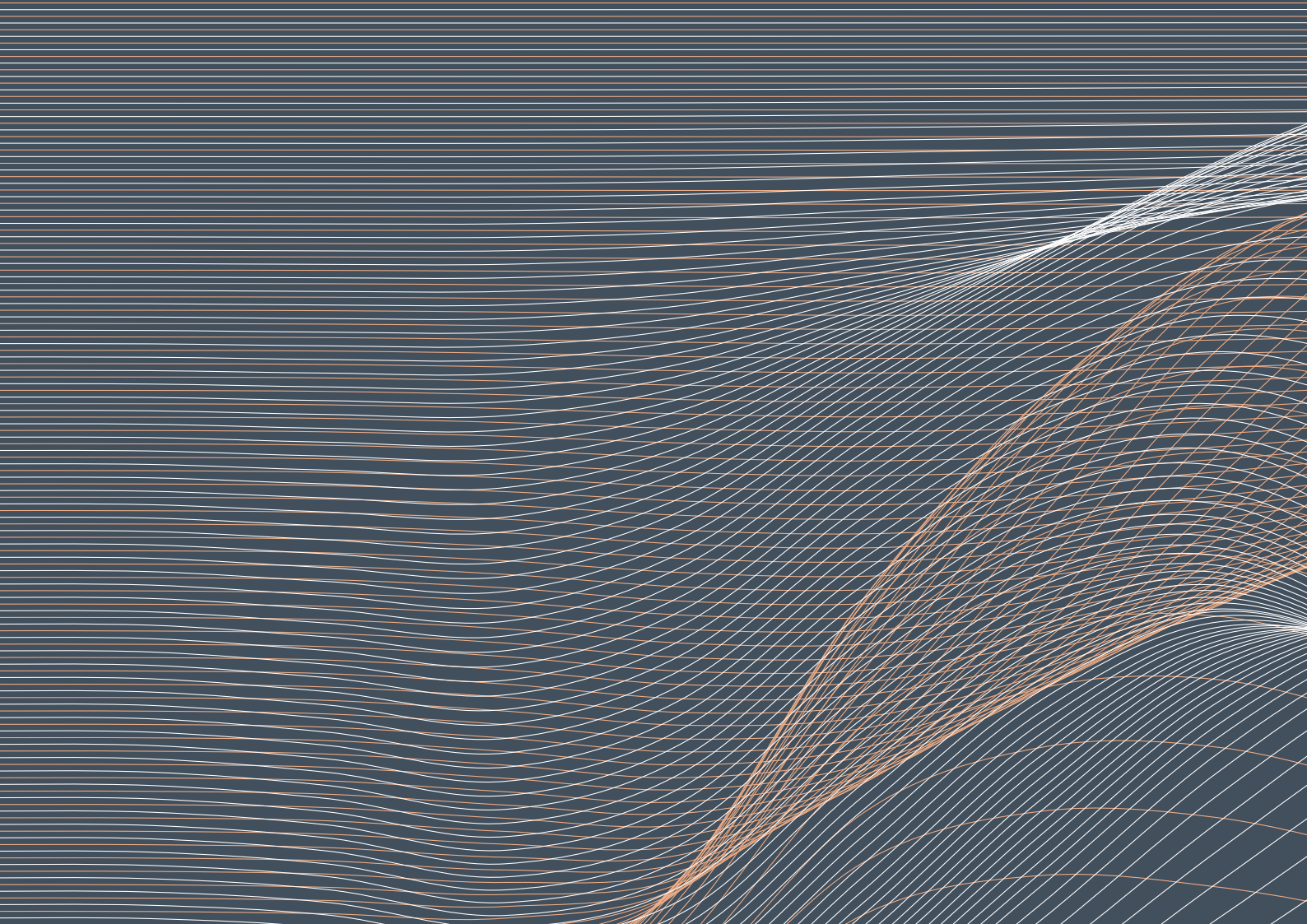
Les informations et données d'ordre général publiées par la BNS sans copyright peuvent aussi être utilisées sans indication de la source.

Dans la mesure où les informations et les données proviennent manifestement de sources tierces, il appartient à l'utilisateur de ces informations et de ces données de respecter d'éventuels droits d'auteur et de se procurer lui-même, auprès des sources tierces, les autorisations en vue de leur utilisation.

Limitation de la responsabilité

Les informations que la BNS met à disposition ne sauraient engager sa responsabilité. La BNS ne répond en aucun cas de pertes ni de dommages pouvant survenir à la suite de l'utilisation des informations qu'elle met à disposition. La limitation de la responsabilité porte en particulier sur l'actualité, l'exactitude, la validité et la disponibilité des informations.

© Banque nationale suisse, Zurich/Berne 2021



SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK

